

ROUTES D'ACCÈS ET PAYSAGES
DANS LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT

cartographie des impressions visuelles

1. MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques

avril 1997

**ROUTES D'ACCÈS ET PAYSAGES
DANS LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT**

cartographie des impressions visuelles

1. MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques

ROUTES D'ACCÈS ET PAYSAGES
DANS LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT

Les routes 132 et 185 donnent accès au territoire du Bas-Saint-Laurent en traversant huit MRC soit celles de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Les Basques, Rimouski-Neigette, La Mitis et Matane pour la 132 en direction est, la MRC de Témiscouata pour la route 185 Est, et la MRC de La Matapédia pour la route 132 en direction ouest. Le parcours de ces routes est le principal réseau d'accès touristique à ces territoires, qu'il se fasse de façon continue et intégrée comme partie du tour de la Gaspésie ou du voyage dans les Maritimes, qu'il se fasse en tronçons plus ou moins longs de visite dans le seul Bas-Saint-Laurent.

Parce qu'ils sont l'occasion de saisir une vaste étendue de territoire, ces parcours routiers jouent un rôle important quant à l'image qu'en retiennent les visiteurs et quant à l'attraction que ces paysages peuvent finalement exercer sur eux. Comme les limites des municipalités locales et régionales ne sont pas inscrites dans ces paysages, les perceptions positives et négatives s'amalgament dans un vaste ensemble qu'on ne pourra traiter qu'en se concertant. Donc, le corridor que génèrent ces routes c'est le principal espace dont les municipalités locales et régionales devraient se partager l'aménagement, assurer la continuité, voire l'unité, dans la perspective de façonner un paysage cohérent dont la perception d'ensemble soit positive.

La présente étude vise à appuyer l'effort de concertation des MRC de la région du Bas-Saint-Laurent en matière d'aménagement récréo-touristique. Elle identifie les principaux éléments du paysage qui, malgré les distances et la dispersion, présentent des aspects problématiques similaires ou mériteraient

Cartographie des impressions visuelles

Cette cartographie illustre une appréciation du paysage à partir d'impressions visuelles dégagées par son parcours. Ces impressions sont inscrites sous forme de différents types de tronçons dits d'impression visuelle positive, partagée ou négative et qui composent le parcours. Des critères sont utilisés pour qualifier ces impressions visuelles; ils permettent d'établir un cadre de référence pour les évaluations et toute discussion sur l'intérêt de ces paysages.

La cartographie présente donc une évaluation globale et synthétique de la valeur visuelle du paysage à partir d'une lecture dont voici les principaux paramètres:

- Les impressions concernent ce qui est perçu par un observateur mobile effectuant les parcours suivants:

- De Sainte-Anne-de-la-Pocatière aux Méchins par la route 132 Est; traversant les MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Les Basques, Rimouski-Neigette, La Mitis et Matane;

- De Rivière-du-Loup à Dégelis par la route 185 Est, traversant les MRC de Rivière-du-Loup et Témiscouata;

- De Routhierville à Mont-Joli par la route 132 Ouest, traversant les MRC de La Matapédia et de La Mitis.

- Les limites et la longueur des tronçons ont un caractère indicatif seulement car le niveau de précision est relatif à l'échelle de perception et à la nature impressionniste de la lecture proposée.

- Cette lecture est faite dans une perspective d'appréciation touristique du paysage laquelle a été associée ici à trois préoccupations principales (critères) soit, esthétiques, ethno-historiques et ludiques

Les aspects esthétiques réfèrent à la beauté des paysages, à leur caractère inattendu ou spectaculaire, à la puissance ou l'apaisement qu'ils évoquent, à l'émotion qu'ils suscitent... Ces aspects du paysage relèvent en quelque sorte d'une activité de contemplation.

Les préoccupations ethno-historiques renvoient aux particularismes voire à l'exotisme d'un territoire, aux traditions, aux activités et modes d'occupation qu'un paysage traduit, par exemple, dans ses aménagements et constructions. On pourrait qualifier d'informatrice cette dimension des paysages.

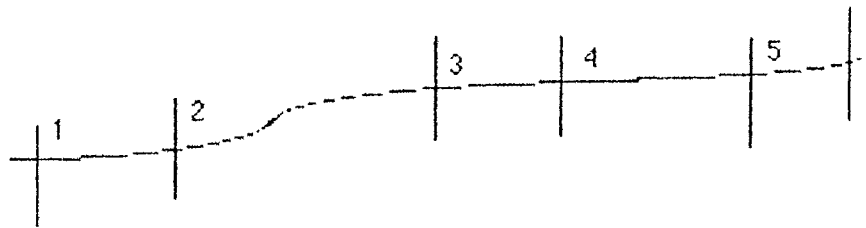
Les aspects ludiques ont trait à ce qui suscite la jouissance des lieux et des parcours, aux ambiances. On peut y inclure aussi le plaisir de se retrouver ailleurs, de "changer de décor", d'être dépaysé. Nous sommes ici dans un univers de sensations

Lecture des documents

Le parcours du Bas-Saint-Laurent à travers quatre de ses municipalités régionales de comté est représenté dans cette partie de l'étude. Ce parcours y est divisé en tronçons correspondant chacun au territoire d'une MRC. Les trois MRC qui longent la côte sont présentées dans l'ordre de leur défilement d'ouest en est: Kamouraska, Rivière-du-Loup, Les Basques. Vient ensuite la MRC de Témiscouata parcourue du nord au sud par la route 185. Le parcours à travers chacun des territoires se lit ainsi:

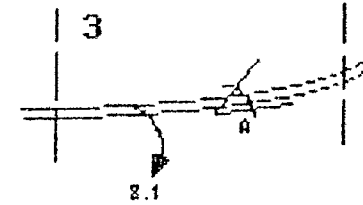
feuillelet synthèse

- l'ensemble du tracé d'une MRC y est visible sur une carte d'échelle 1:125,000;
- le tracé y apparaît sous forme de tronçons en vert, jaune et rouge donnant une vue d'ensemble de l'évaluation du parcours; une indication chiffrée en pourcentage de l'importance relative de chacun de ces tronçons est donnée;
- un court texte et quelques photographies dégagent les caractéristiques essentielles ou les temps forts du paysage de ce territoire;
- le tracé y est subdivisé en segments numérotés qui renvoient à des représentations cartographiques agrandies constituant les feuillelets de l'analyse détaillée du parcours de cette MRC.



feuillelets détaillés

- chacun des segments du parcours est illustré à partir d'une carte d'échelle 1:50,000;



- ces segments y apparaissent sous forme de tronçons en vert, jaune et rouge ponctués de symboles renvoyant à des vues photographiques commentées:



ce symbole indique une vue photographique comprise dans l'ouverture du cône visuel schématisé illustrant le caractère positif, partagé ou négatif du tronçon;

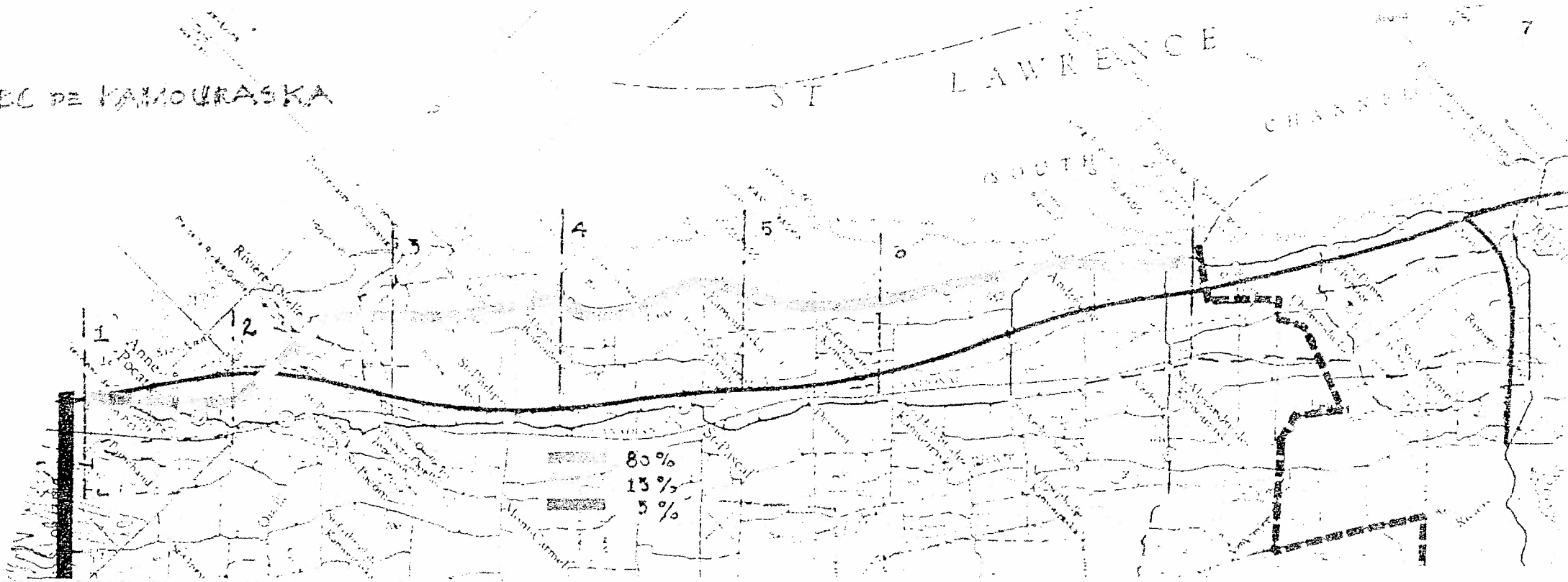


ce symbole indique que des photos ou commentaires concernent l'emplacement signalé.

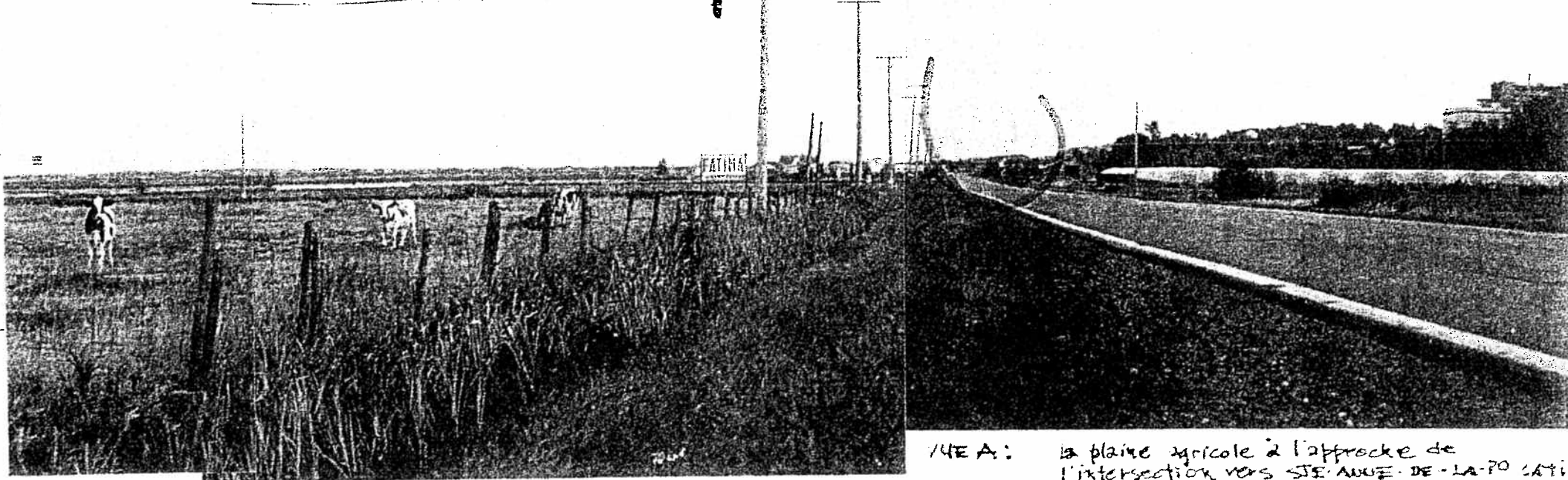
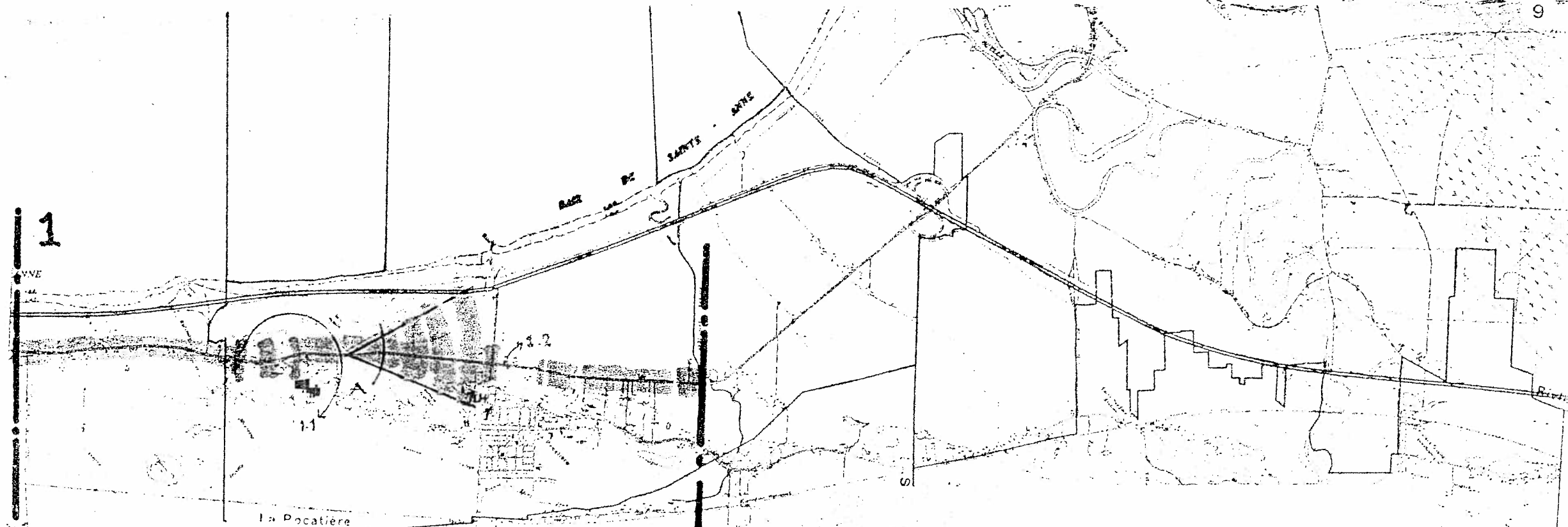
MEC DE KAMOURASKA

ST LAWRENCE

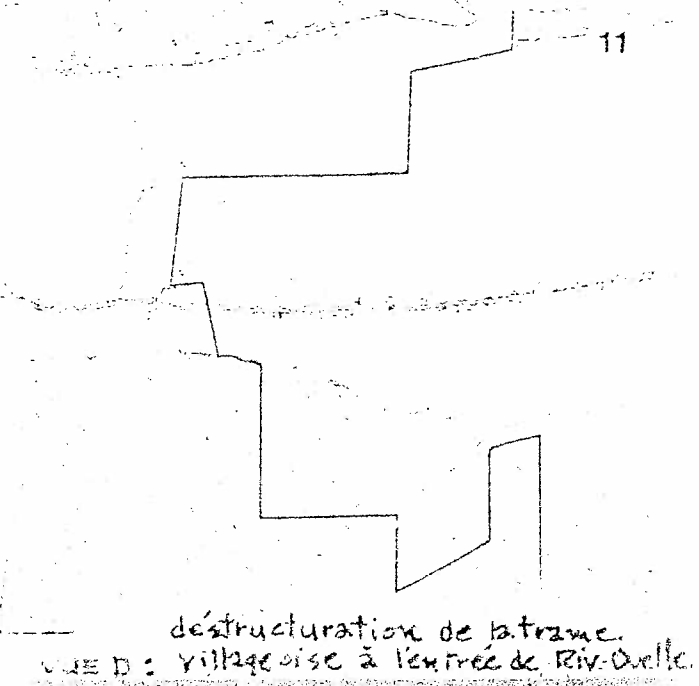
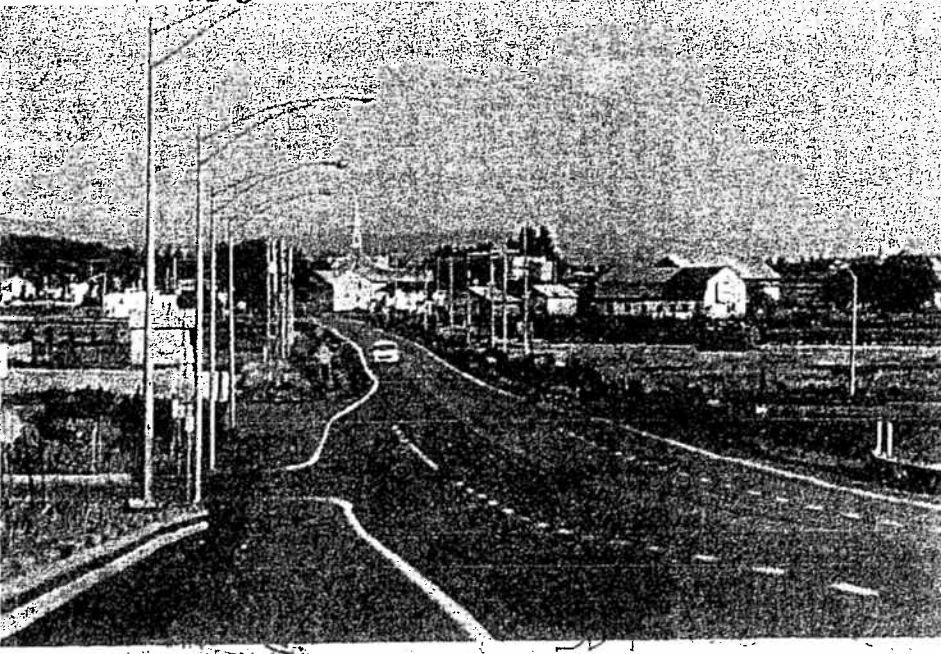
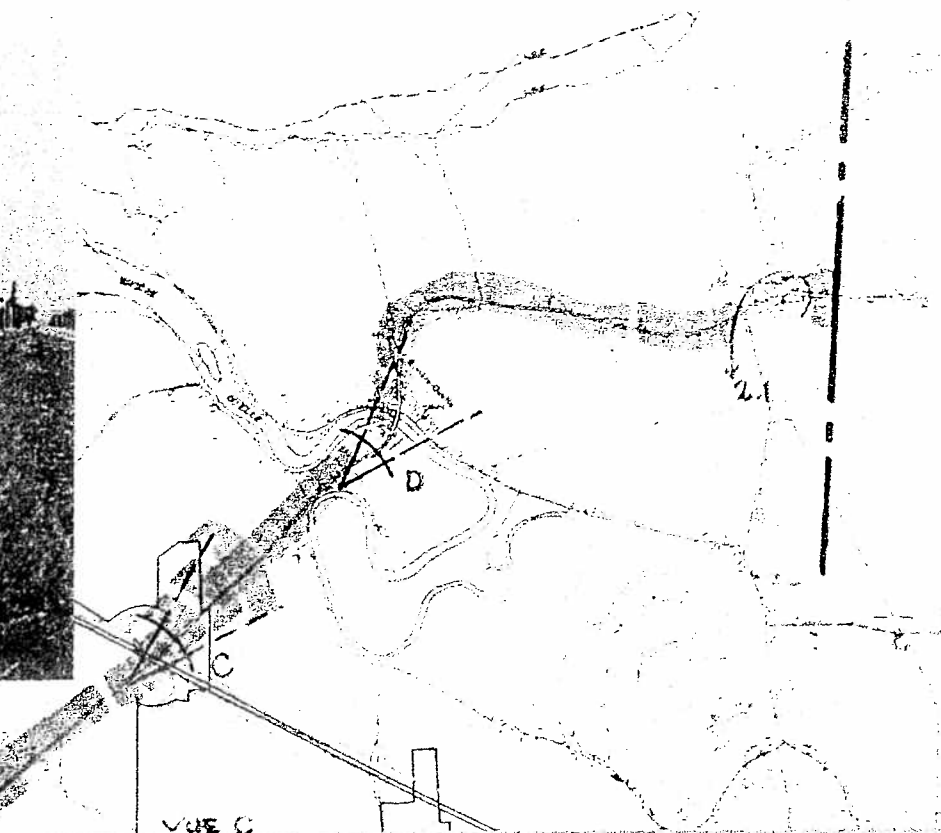
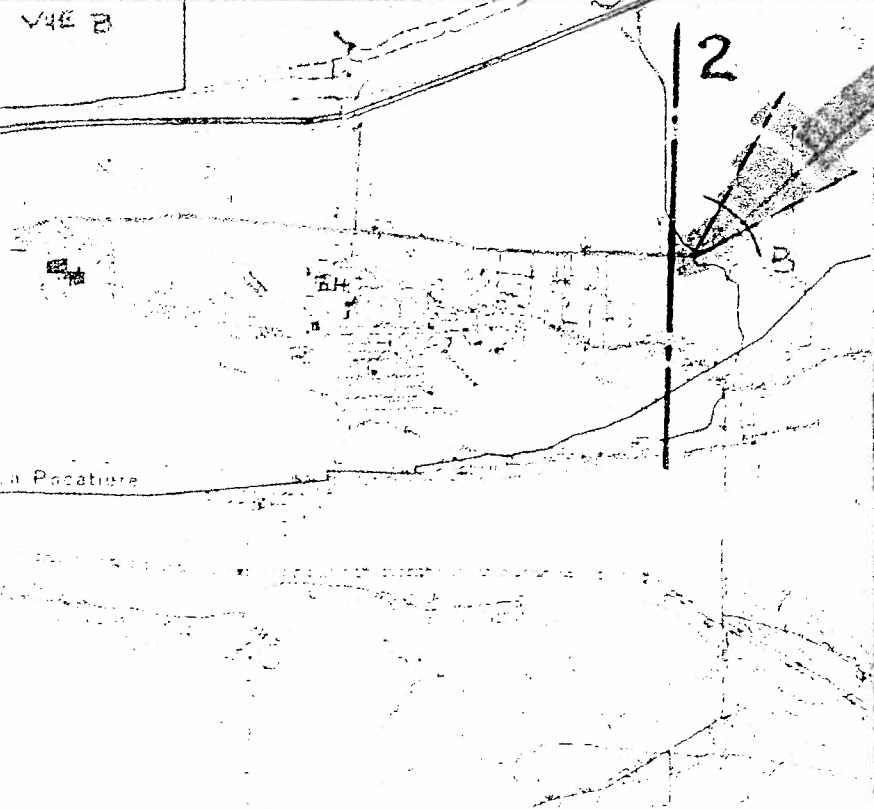
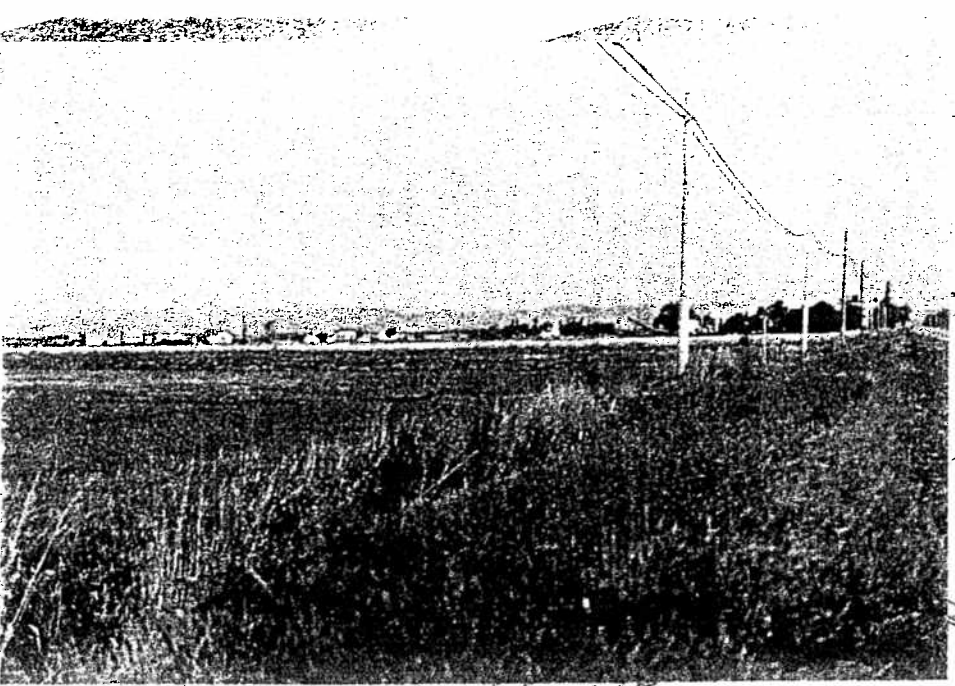
CHARENNE



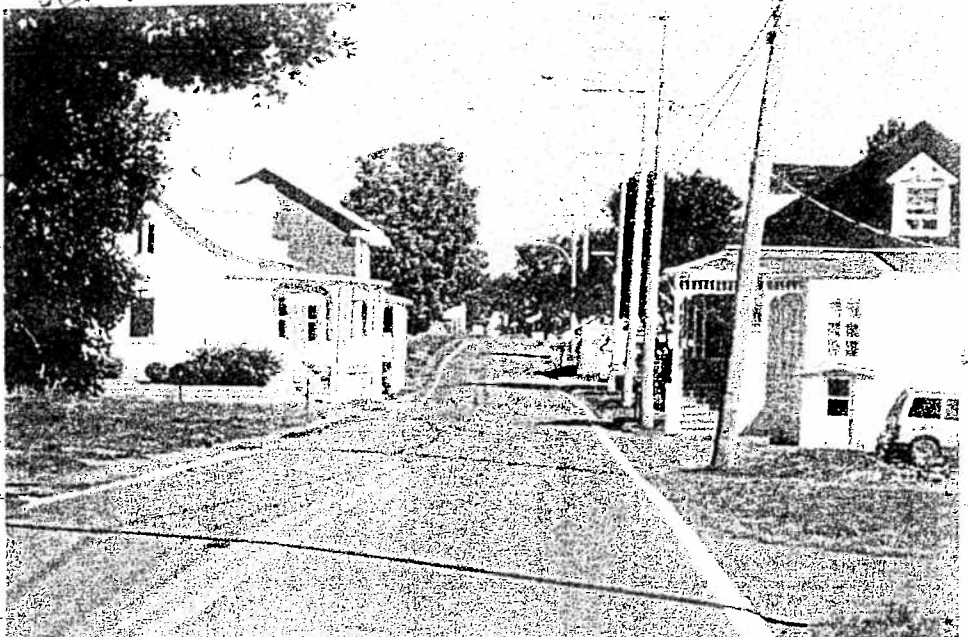
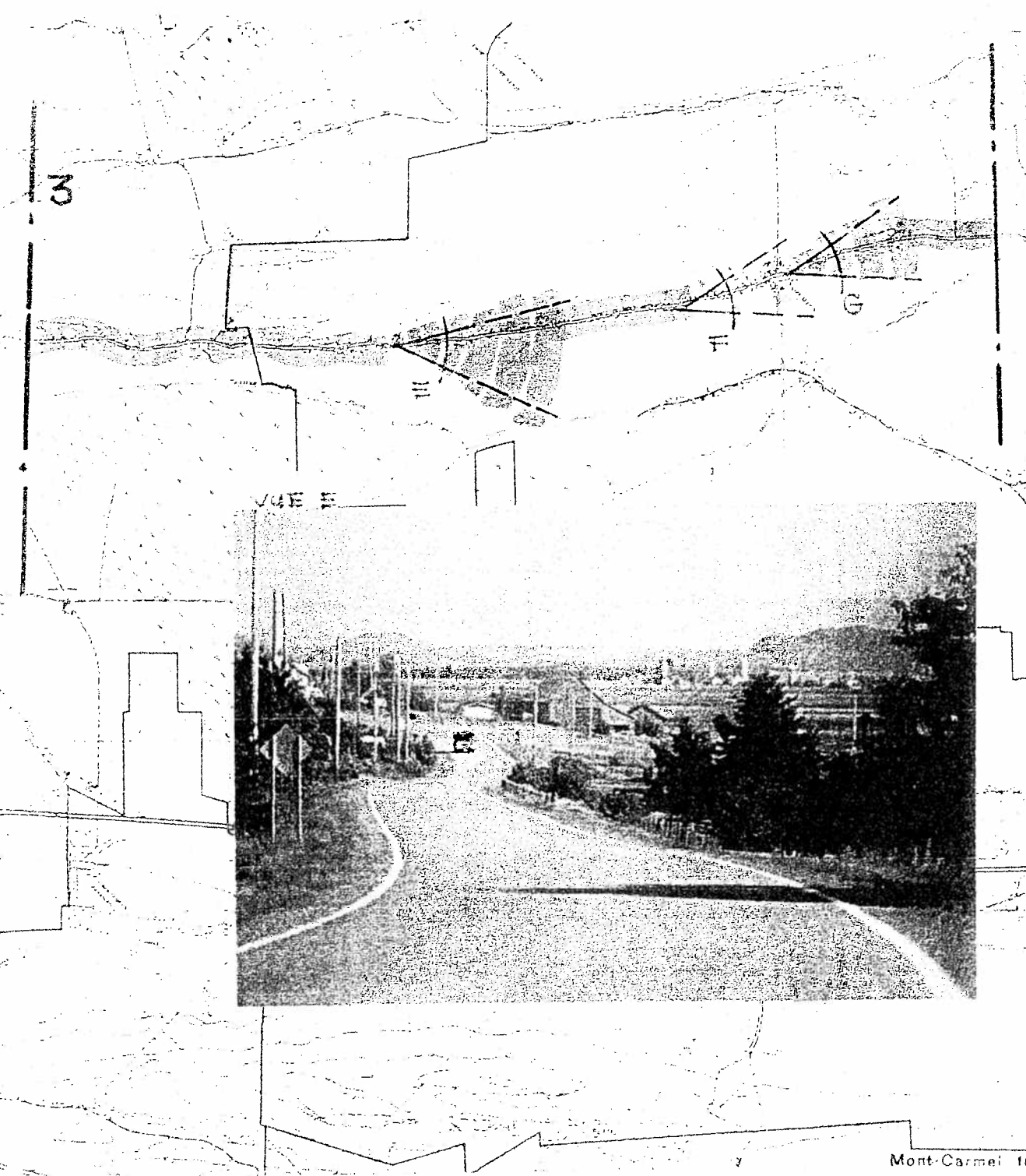
Le parcours de la route 132 se déroule dans un paysage marqué de deux temps forts:
-le panorama de l'étendue des plaines agricoles et maritimes,
-la traversée resserrée des villages.
Ces moments se succèdent en alternance dans une sorte de rythme régulier fait de contrastes de points de vue, d'activités et d'ambiances.
Fleuve, champs et batture comme une seule étendue composent le panorama: les Laurentides sont au loin, les Appalaches toutes proches. La traversée des agglomérations présente, quant à elle, une belle continuité du tissu villageois ponctué d'architecture traditionnelle remarquable.
D'immenses affleurements rocheux marquent ce paysage d'unique façon.



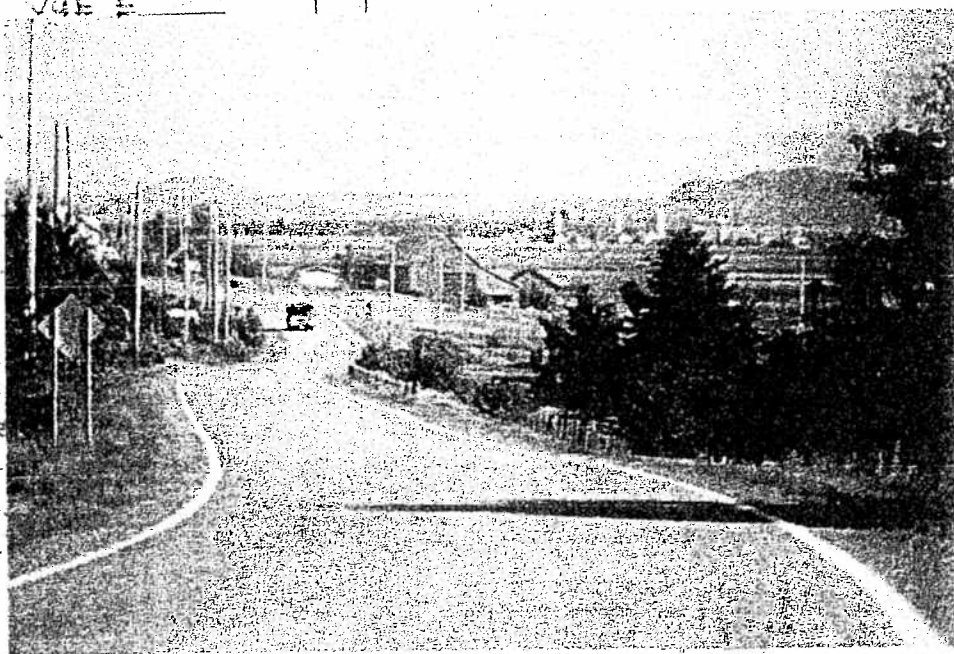
1/4E A: la plaine agricole à l'approche de l'intersection vers S^TE ANNE DE LA POCAIÈRE



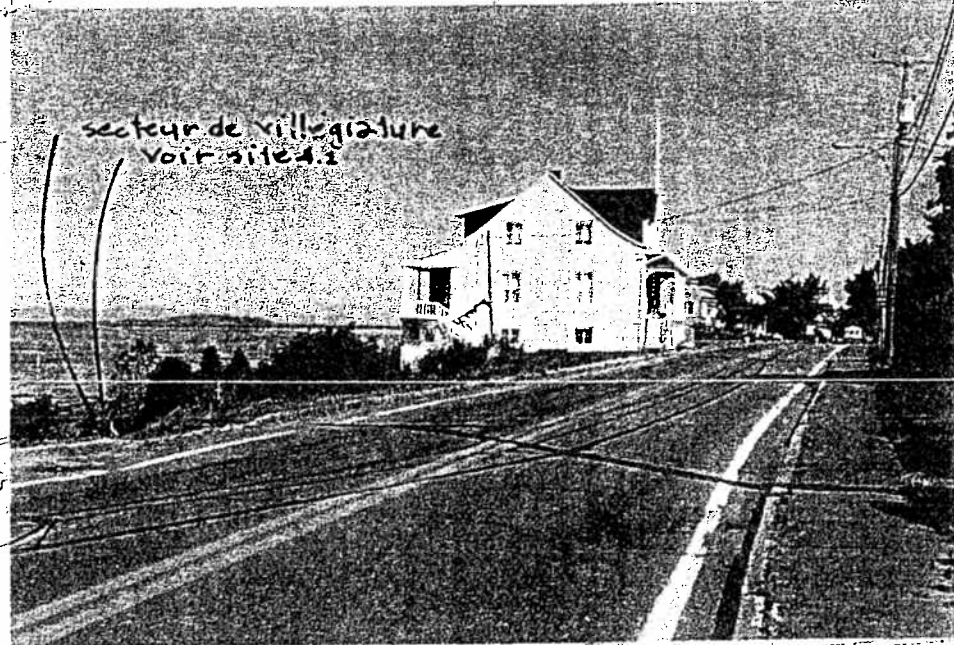
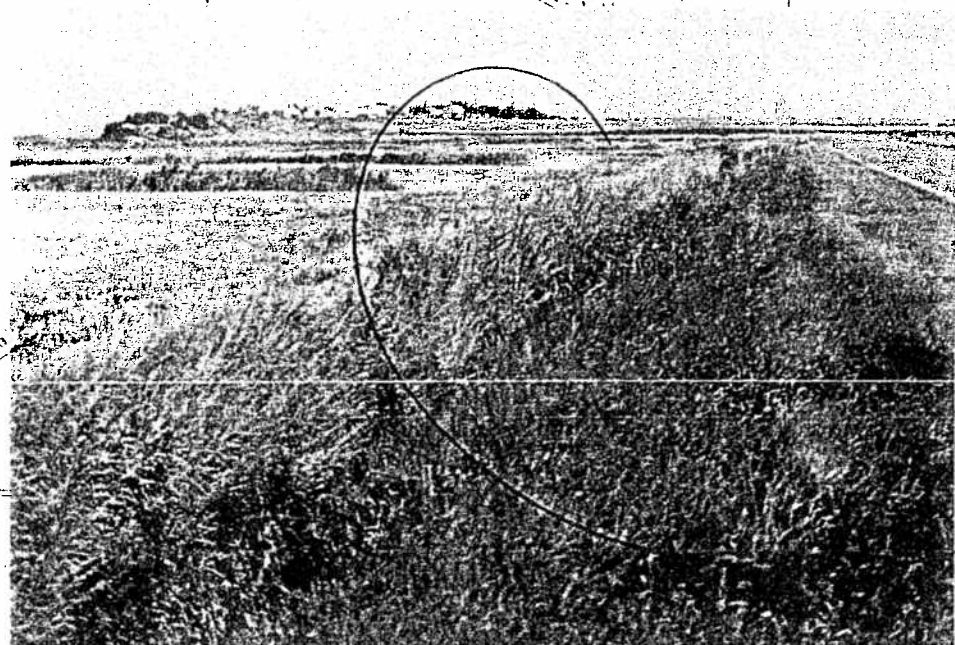
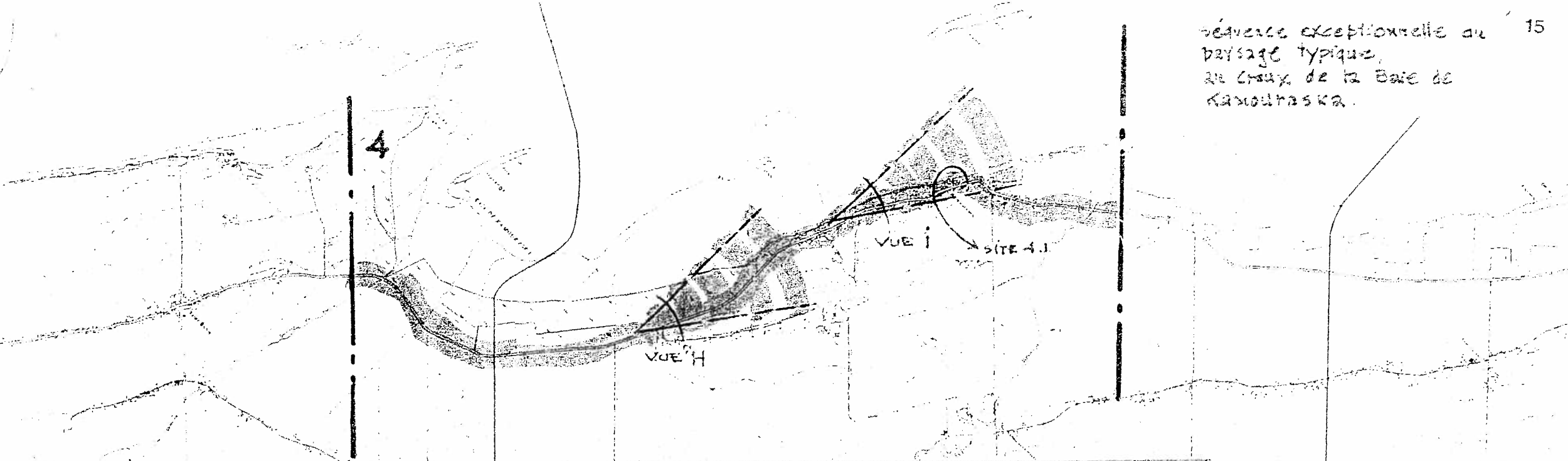
déstructuration de la trame.
VUE D : villageoise à l'entrée de Riv-Duelle.



VIEW G

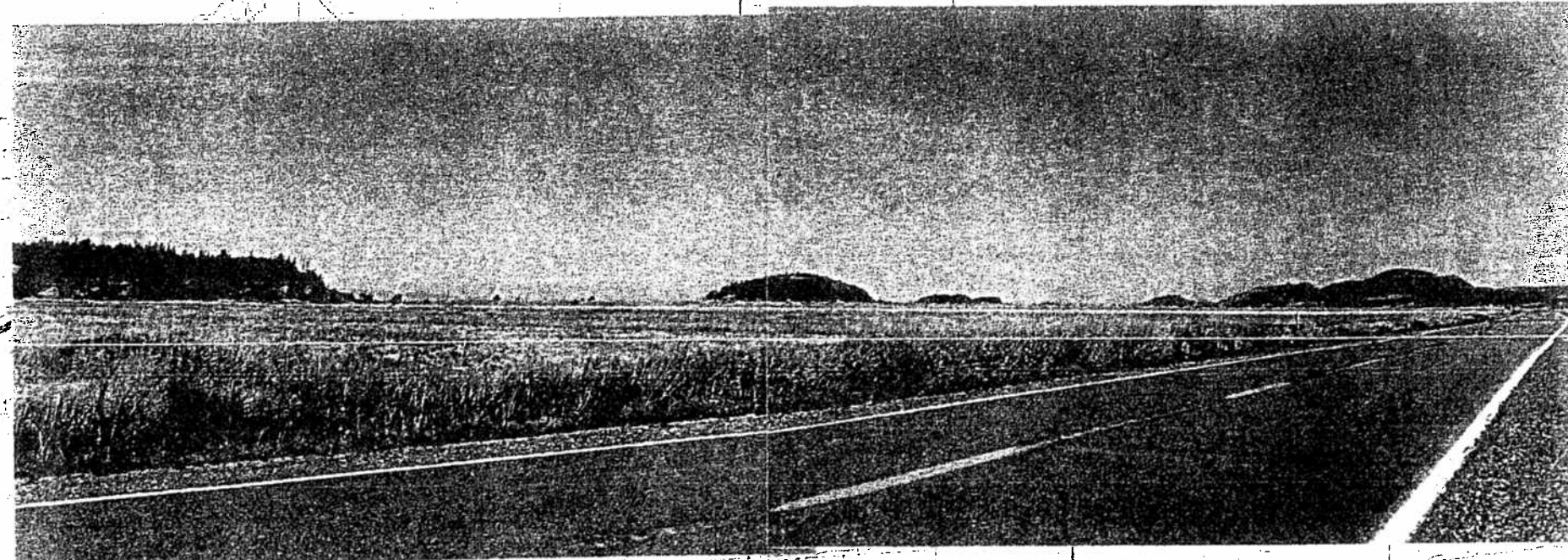
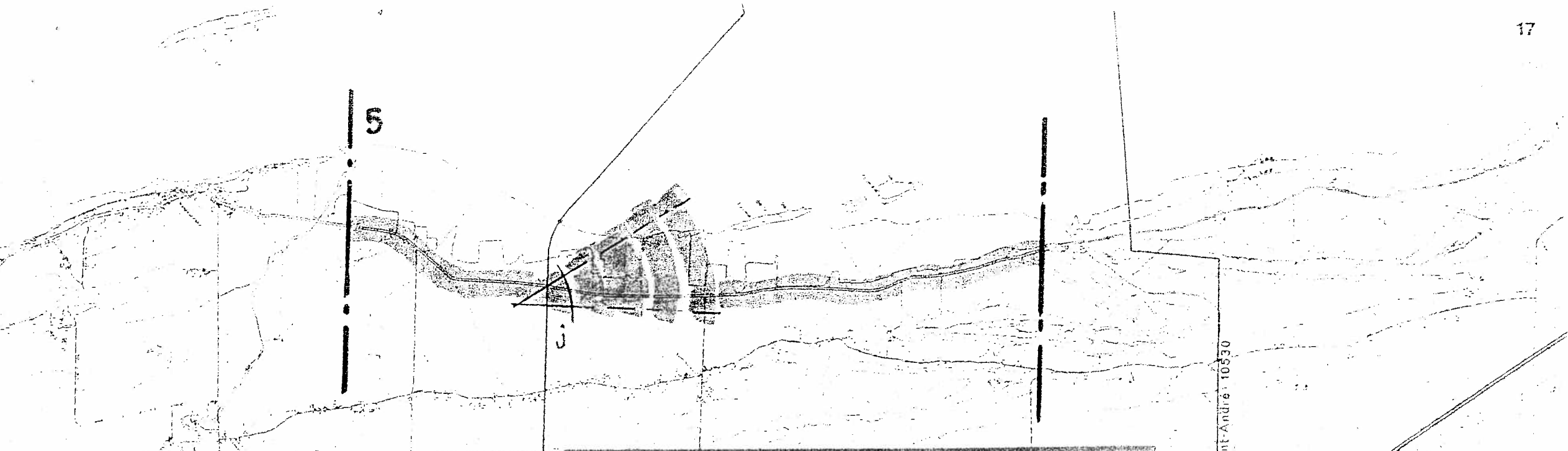


séquence exceptionnelle du 15
paysage typique,
au crois de la Baie de
Kaniouhaska.



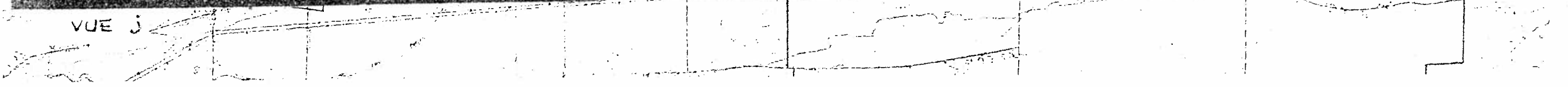
vue H: la plaine maritime et agricole,
le village de St-Louis sur
l'accès au port

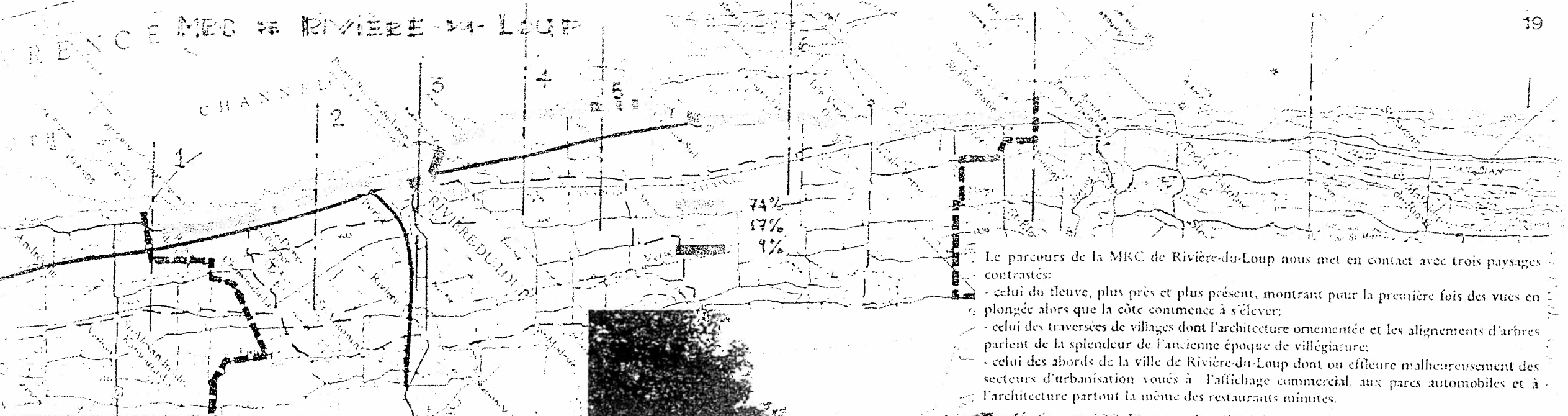
vue I: la traversée du village
remarquables, entre coupée de
ponctuée de bâtiments traditionnels
percées sur le fleuve



VUE j

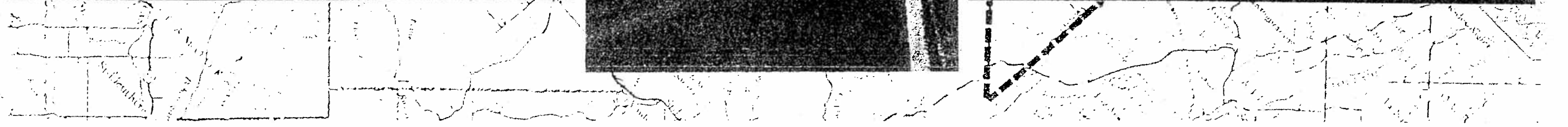
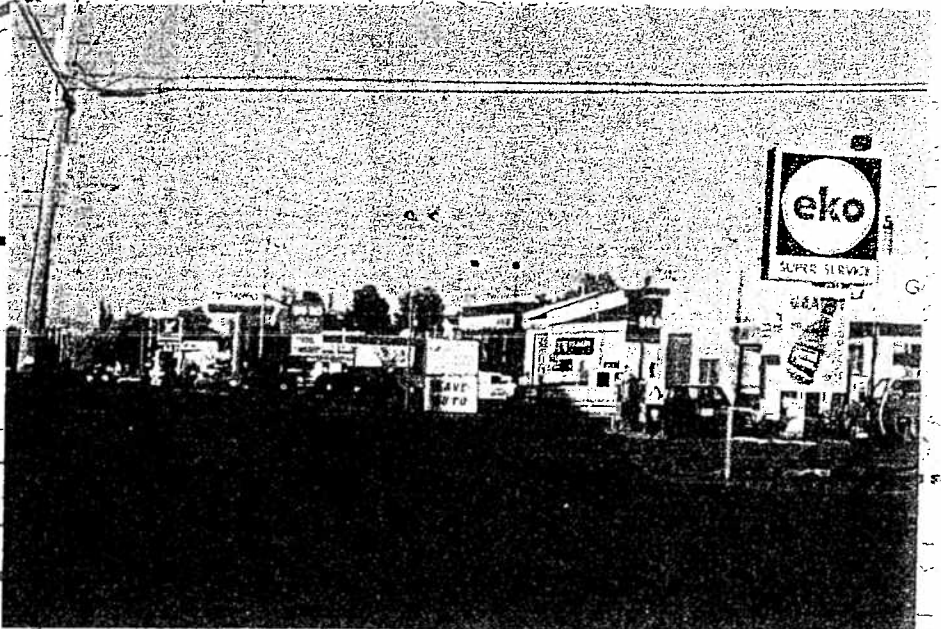
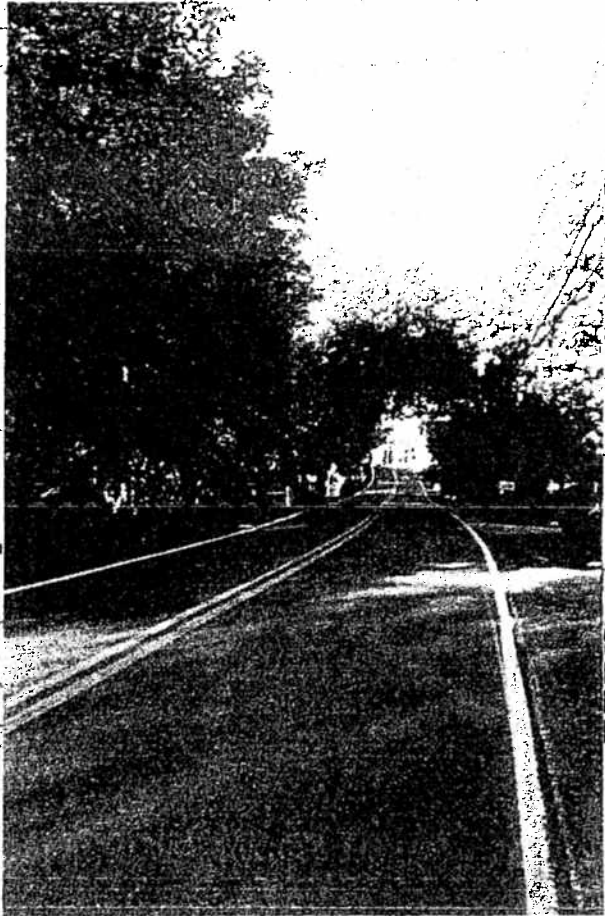
Saint-André 10030

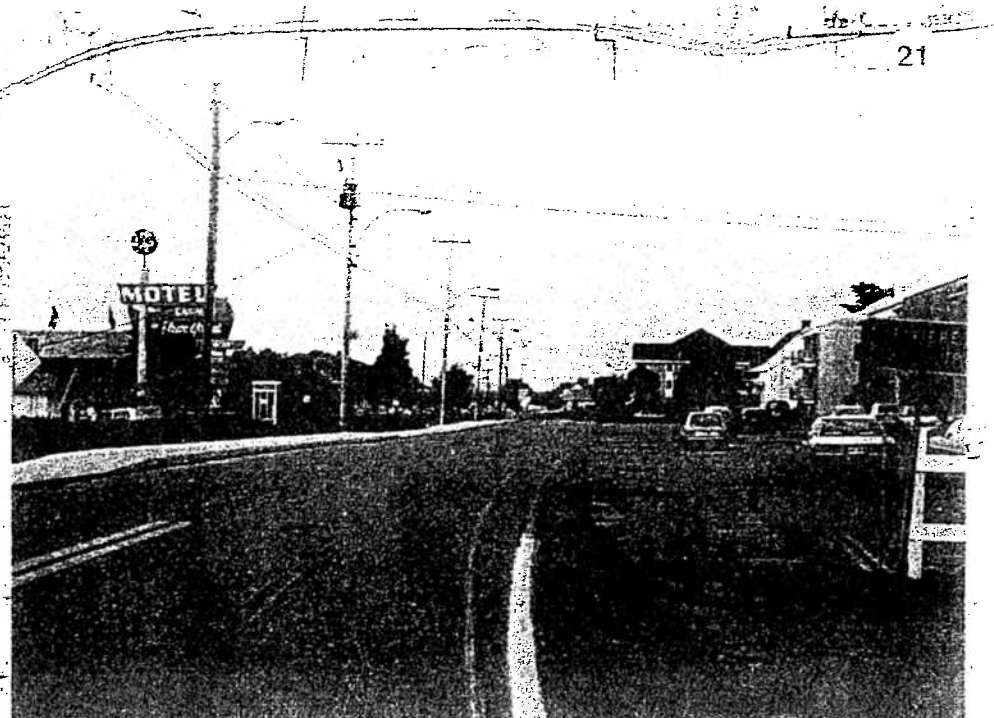
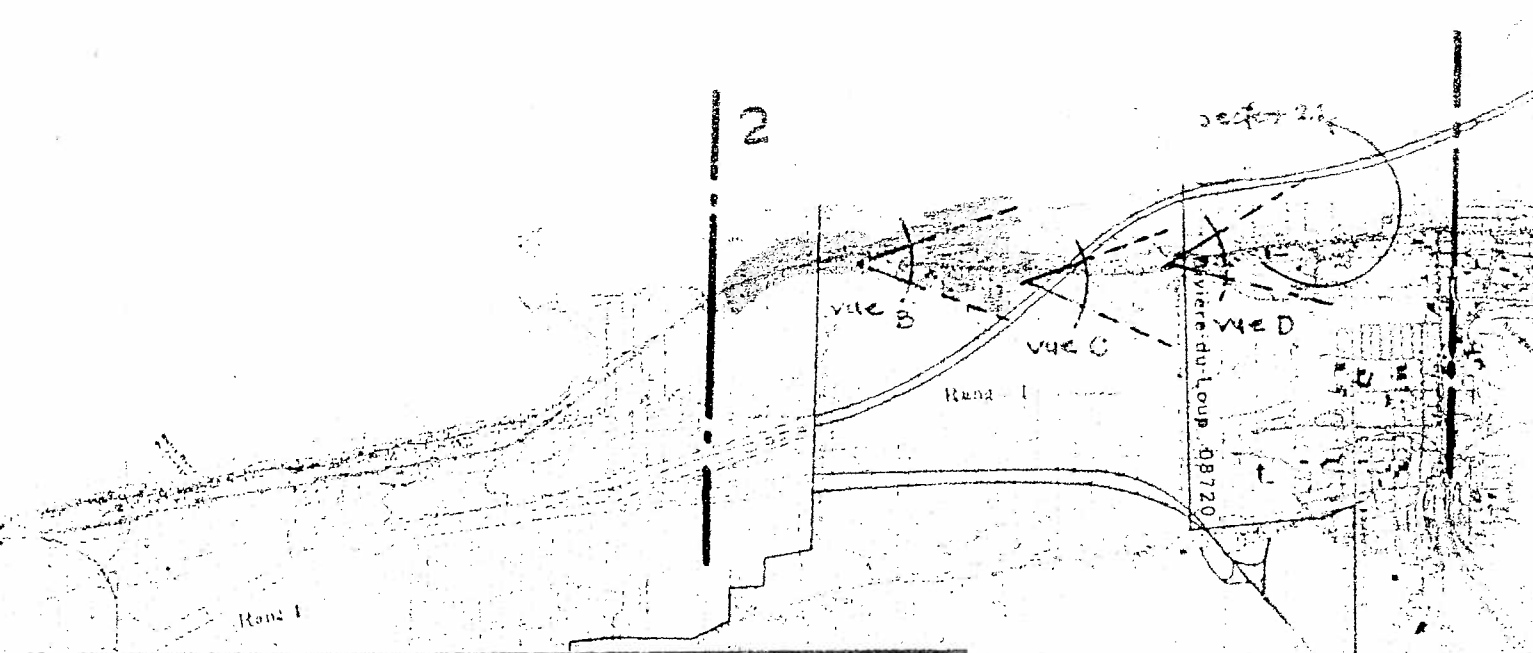




Le parcours de la MRC de Rivière-du-Loup nous met en contact avec trois paysages contrastés:

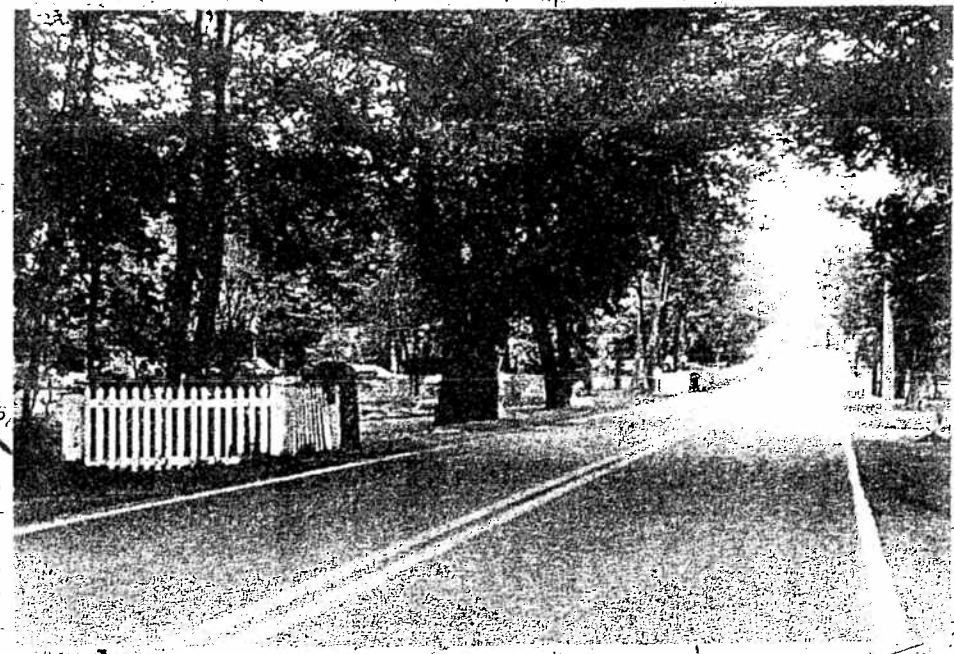
- celui du fleuve, plus près et plus présent, montrant pour la première fois des vues en plongée alors que la côte commence à s'élever;
- celui des traversées de villages dont l'architecture ornementée et les alignements d'arbres parlent de la splendeur de l'ancienne époque de villégiature;
- celui des abords de la ville de Rivière-du-Loup dont on effleure malheureusement des secteurs d'urbanisation voués à l'affichage commercial, aux parcs automobiles et à l'architecture partout la même des restaurants minutes.



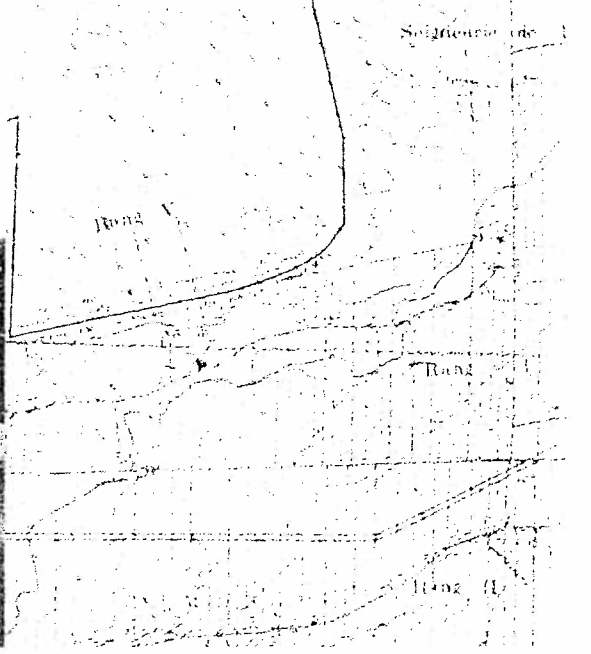
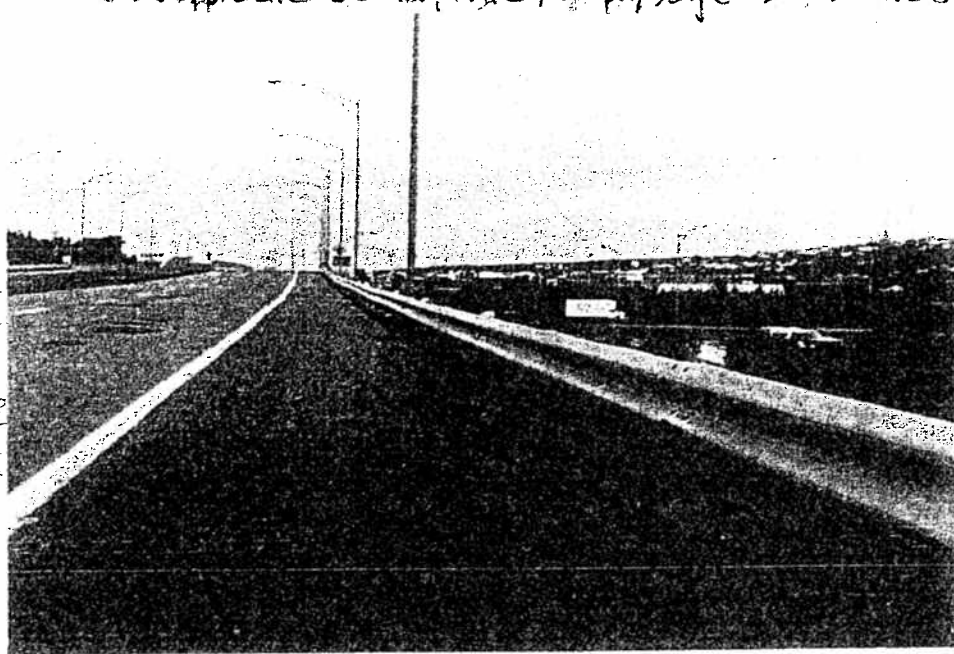


vue D: l'entrée dans la ville, le boulevard commercial
Rond (voir secteur 2.1)

vue C: l'approche de la ville, le paysage "suburbain"

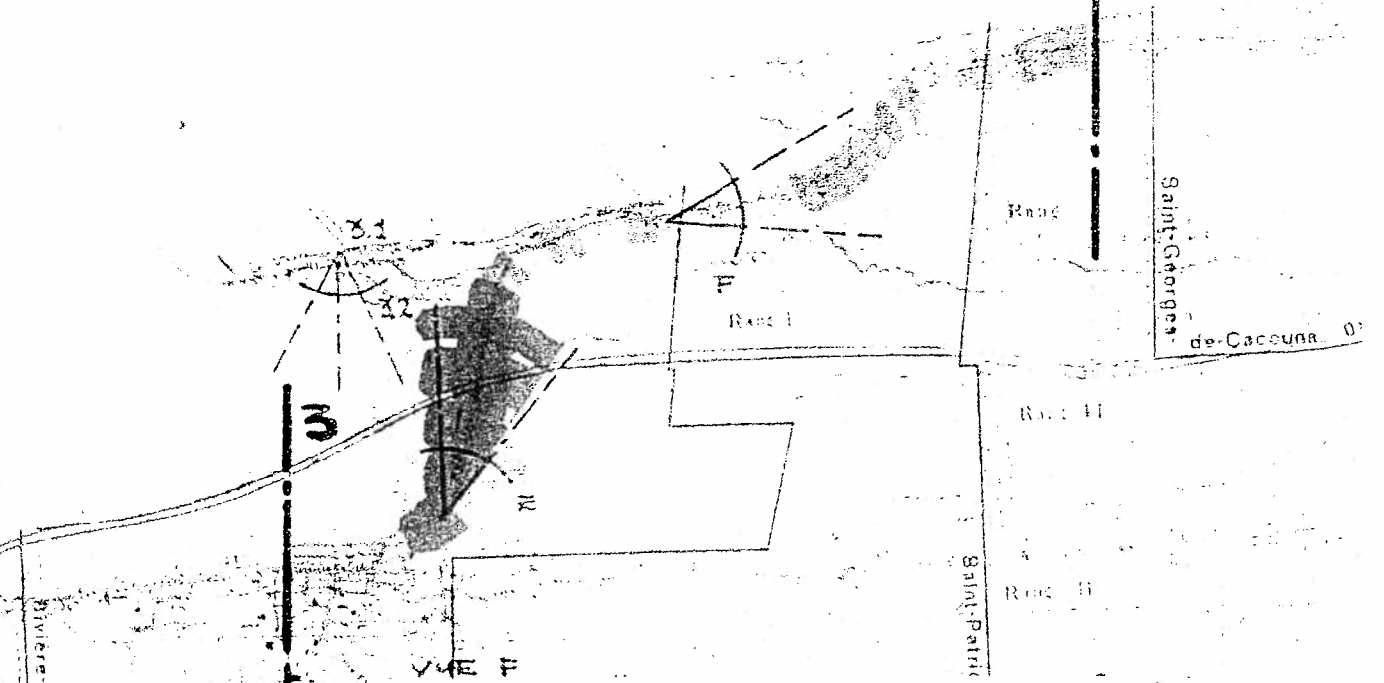


vue B: passage "abrité" dans la pinède
la densité du couvert végétal "structure" et
identifie un espace villageois particulier,
l'impression de pénétration dans
un lieu spécifique est accentuée

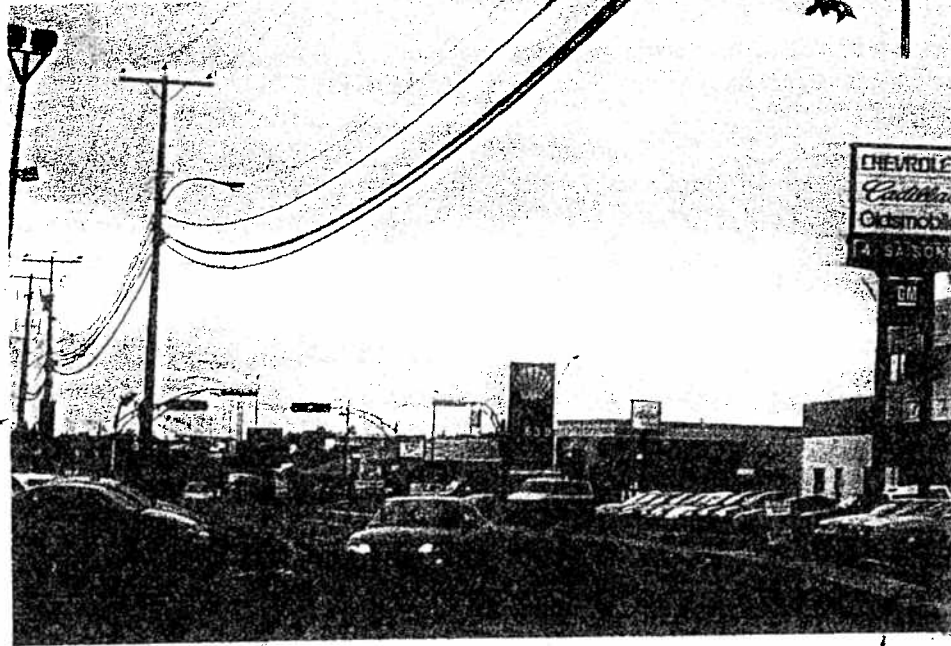




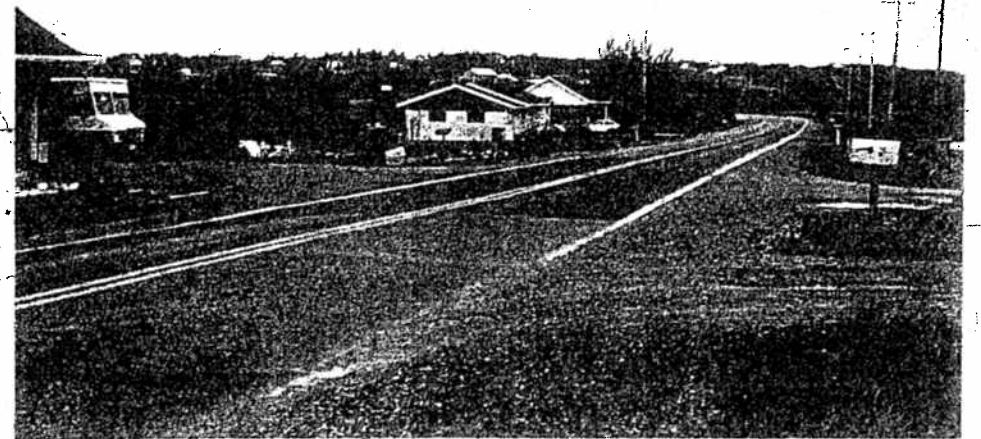
3.1 VUE PANORAMIQUE SUR "LA VILLE AUX TROIS COLLINES"

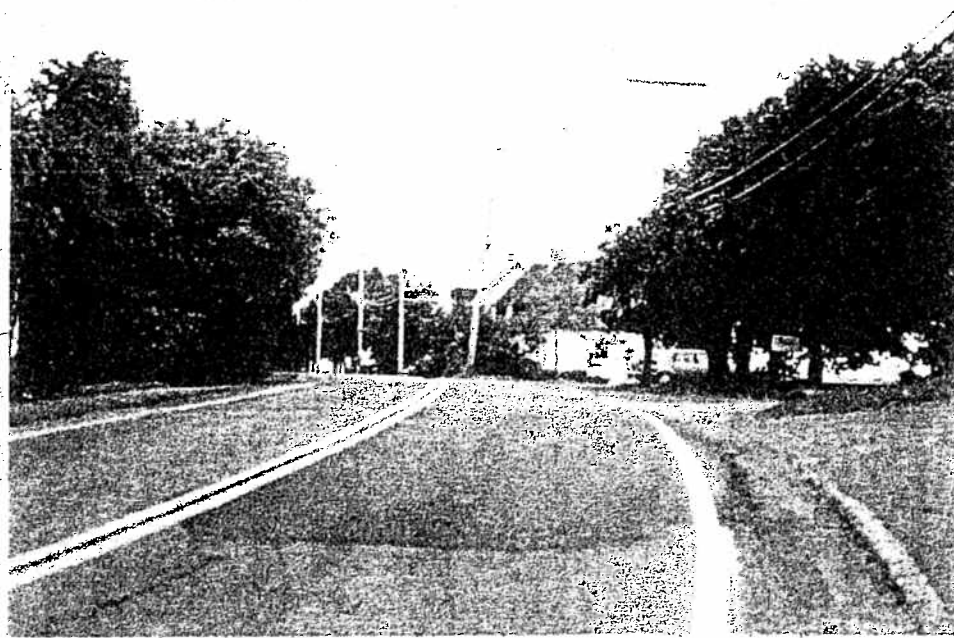
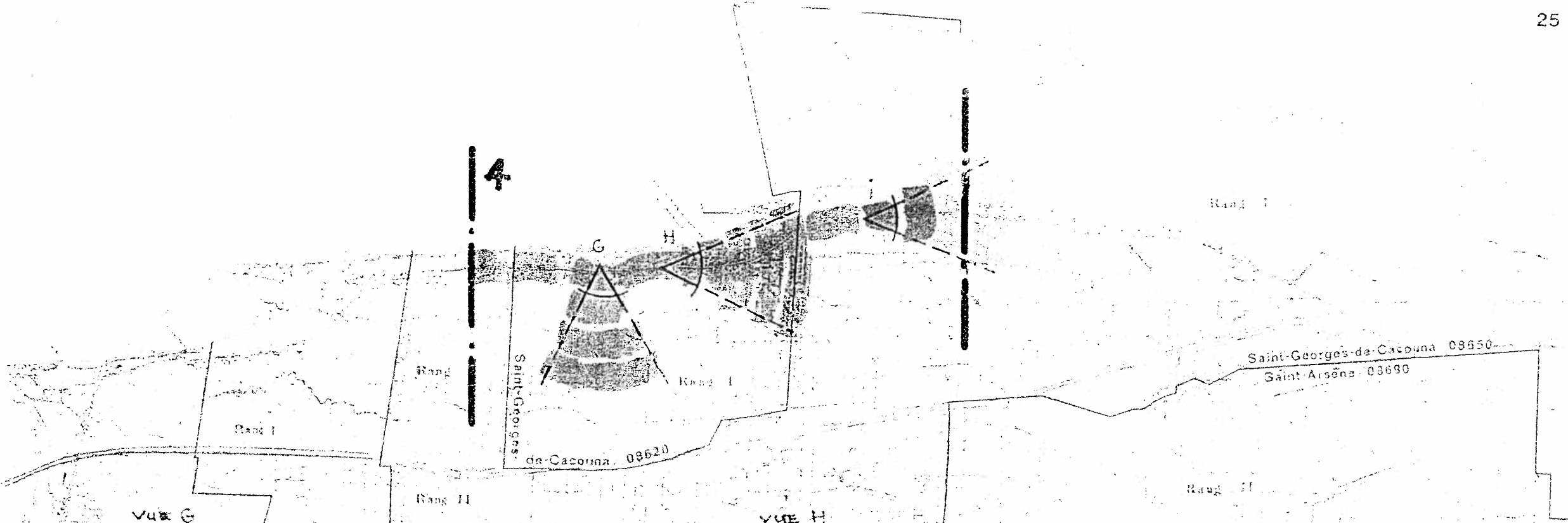


VUE E



VUE F





Rang I



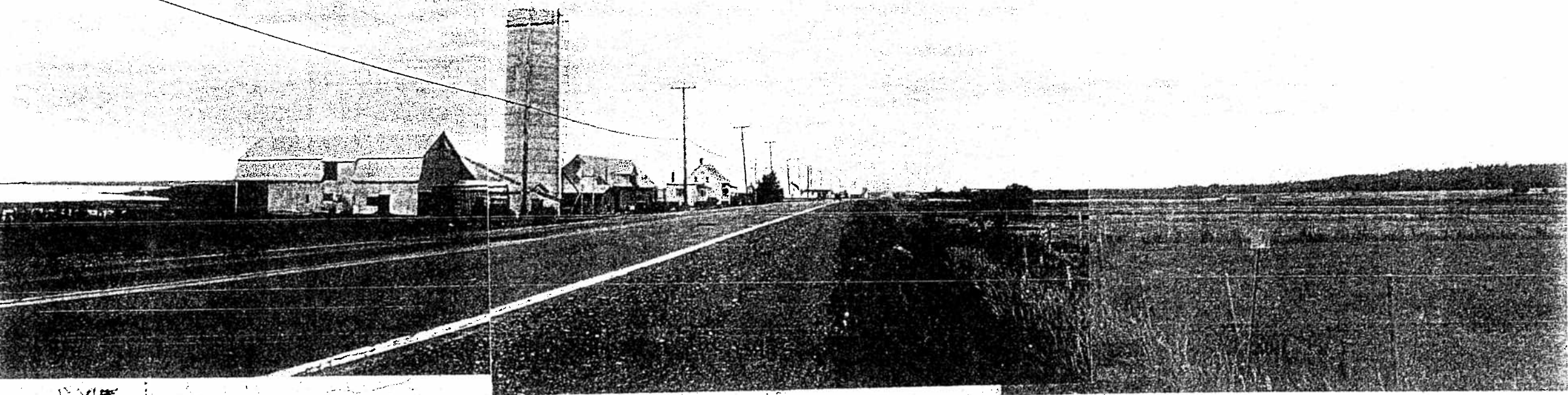
Saint-Georges-de-Cacouna 08650
Saint-Arsen 03680

Saint-Jean-Baptiste-de-Isle-Verte 08500

Rang I

Rang VI

Rang II

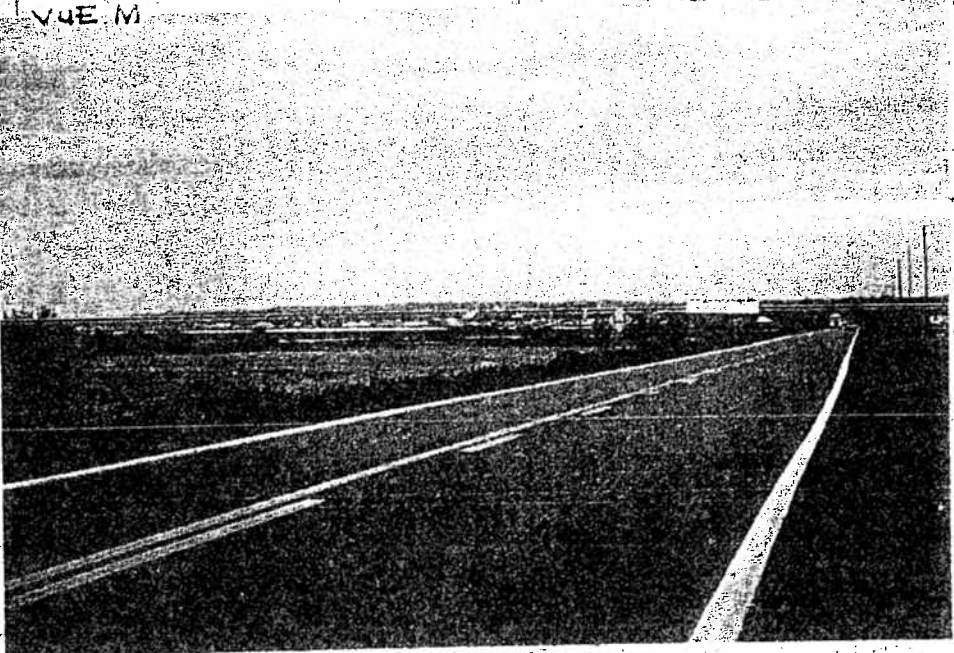
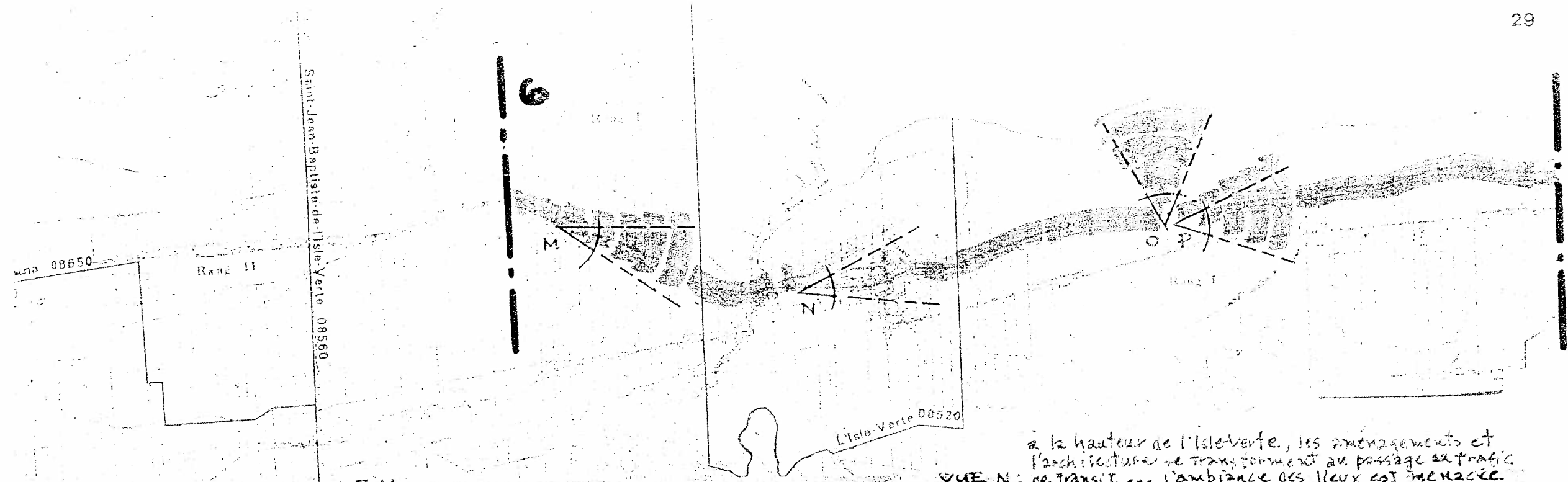


Rang IV VUE j

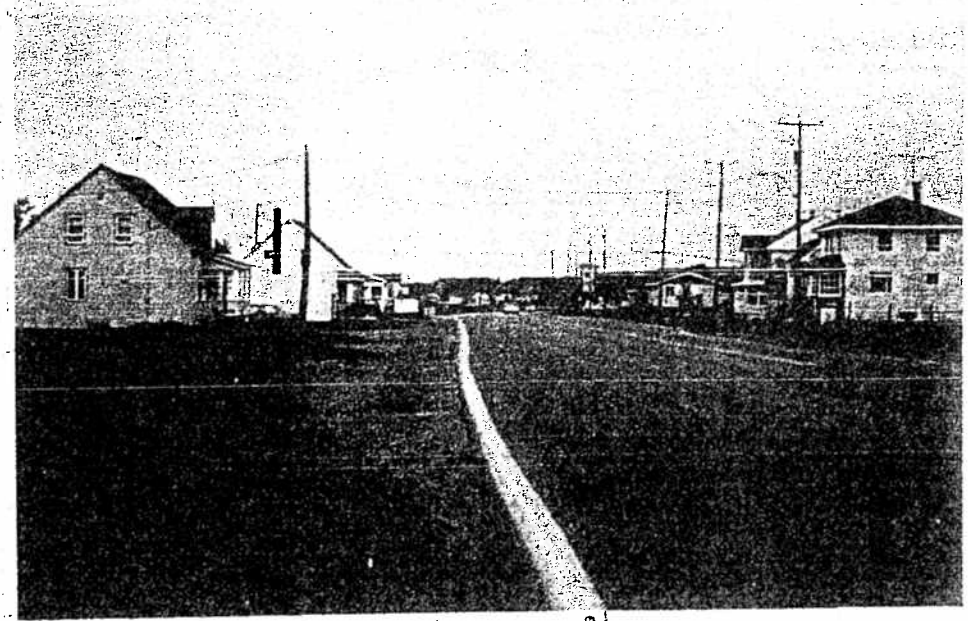
Rang V

Rang A

Rang B



à la hauteur de l'Isle-Verte, les aménagements et l'architecture ne transforment au passage au trafic VUE N: de transit... l'ambiance des lieux est modifiée.



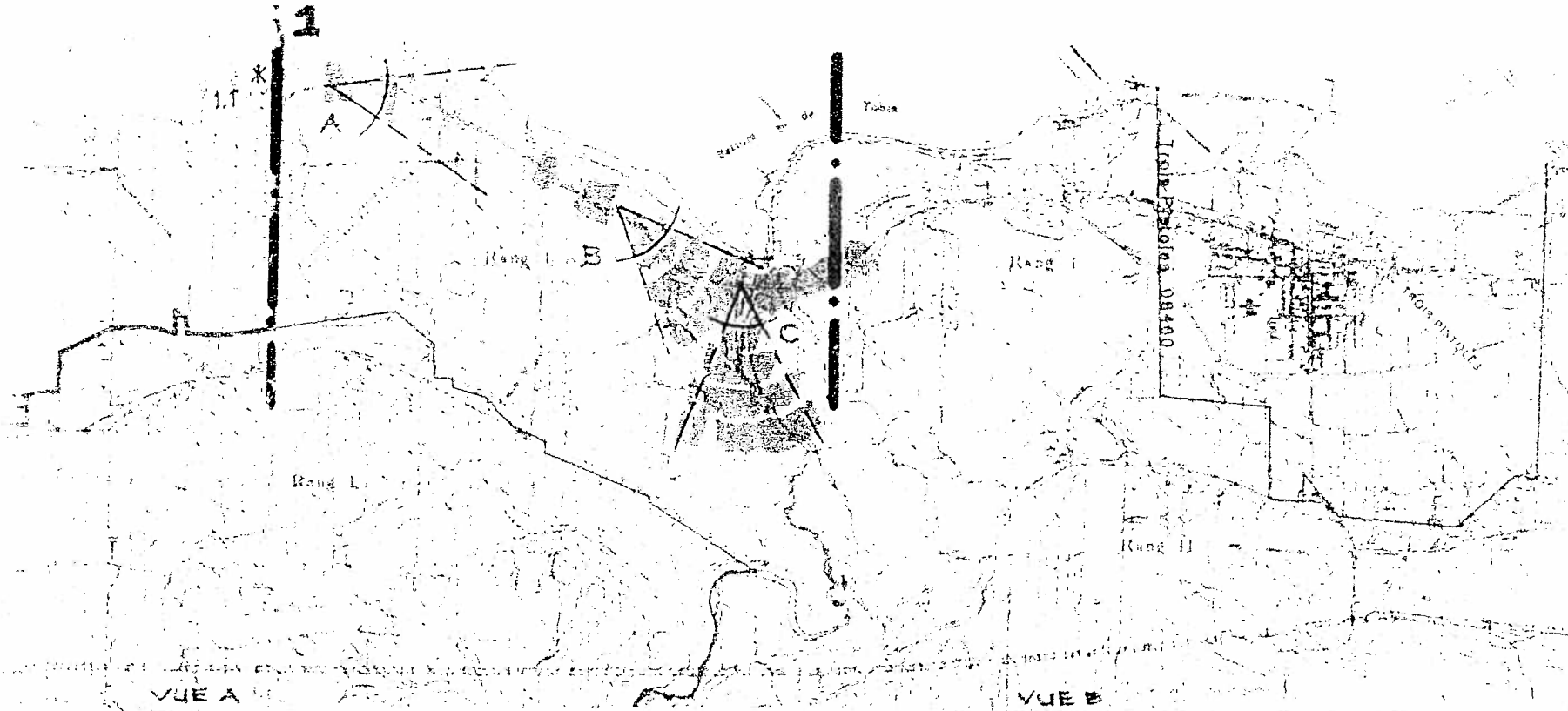
MRC DES BASQUES

70%
18%
12%

Après une amorce de son parcours marquée par le spectacle du paysage de la vallée de la rivière Trois-Pistoles, la traversée de la MRC des Basques offre deux autres temps forts:

- les abords et le contournement de la ville de Trois-Pistoles encombrés de bâtiments, d'enseignes et d'aménagements en rupture avec le paysage rural tout près;
- longtemps avant et après Saint-Simon, le passage dans une plaine encaissée dont la morphologie, les implantations et l'architecture composent encore un paysage remarquable.



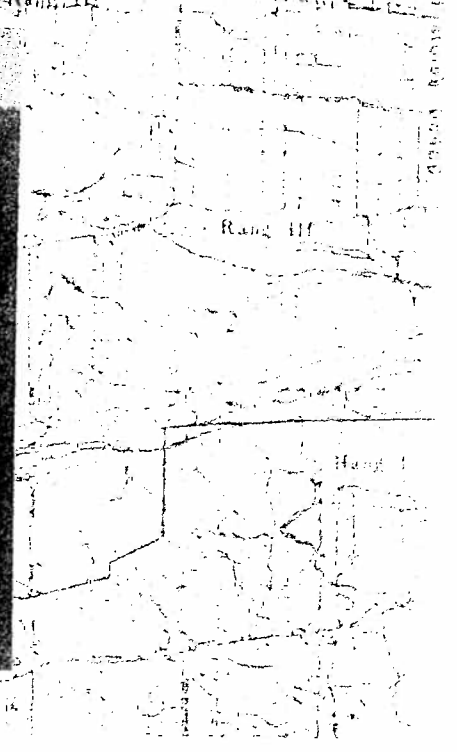
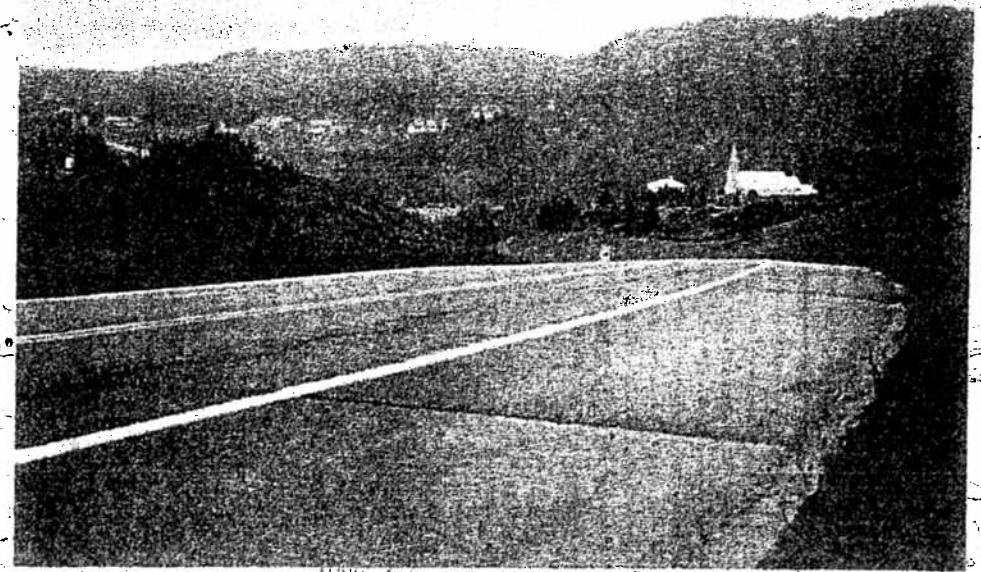
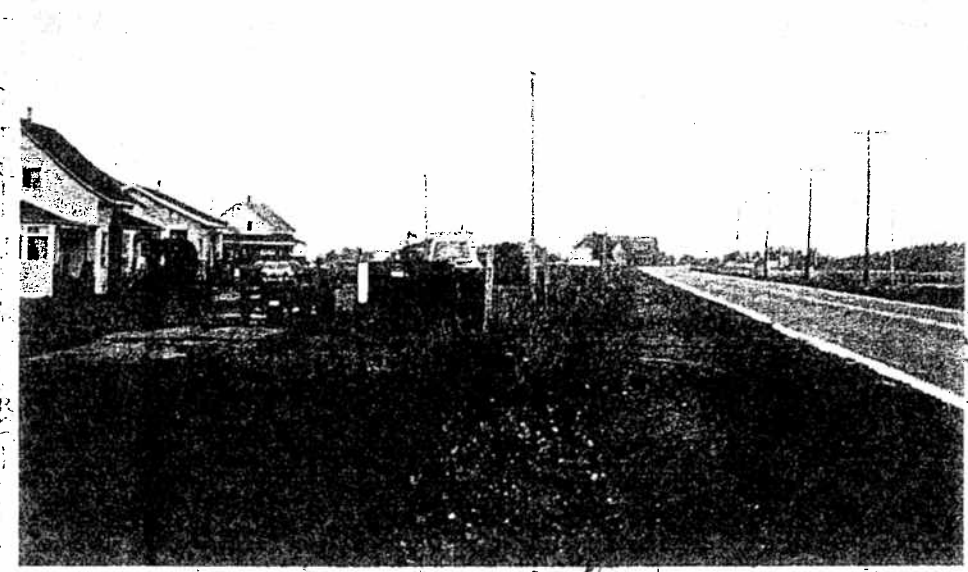


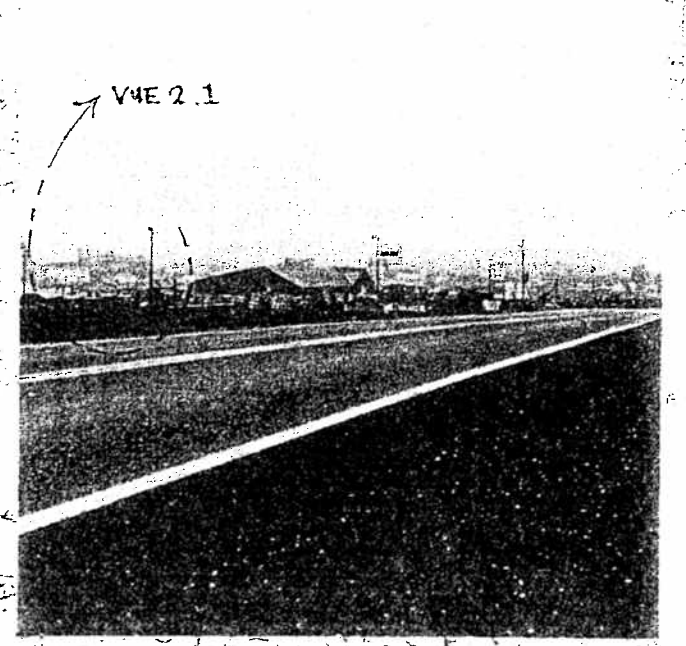
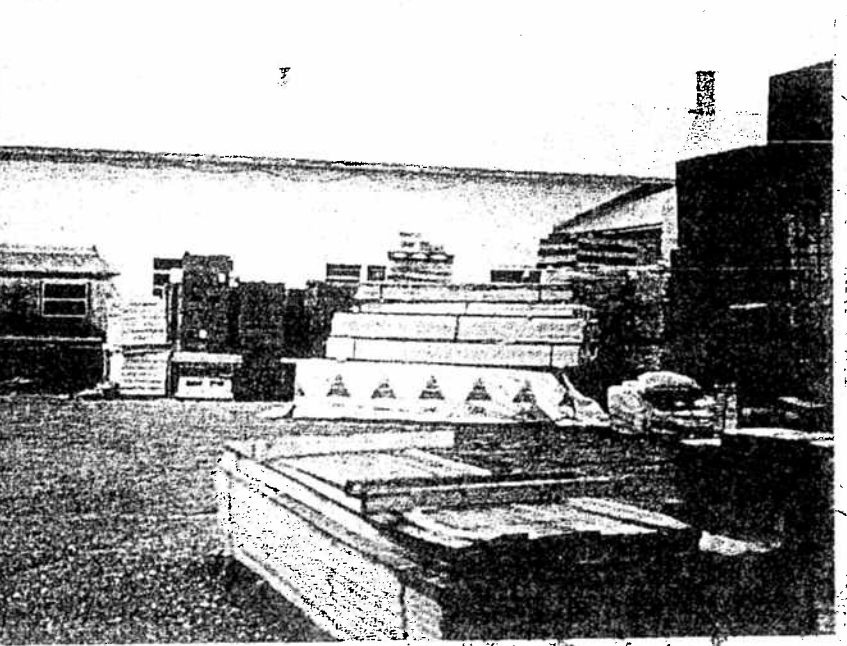
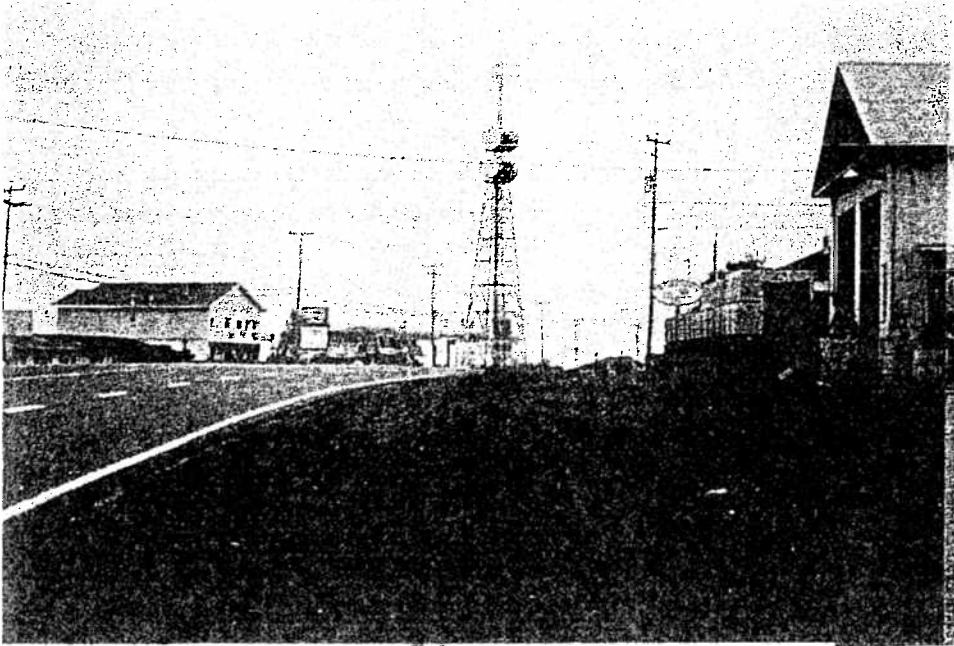
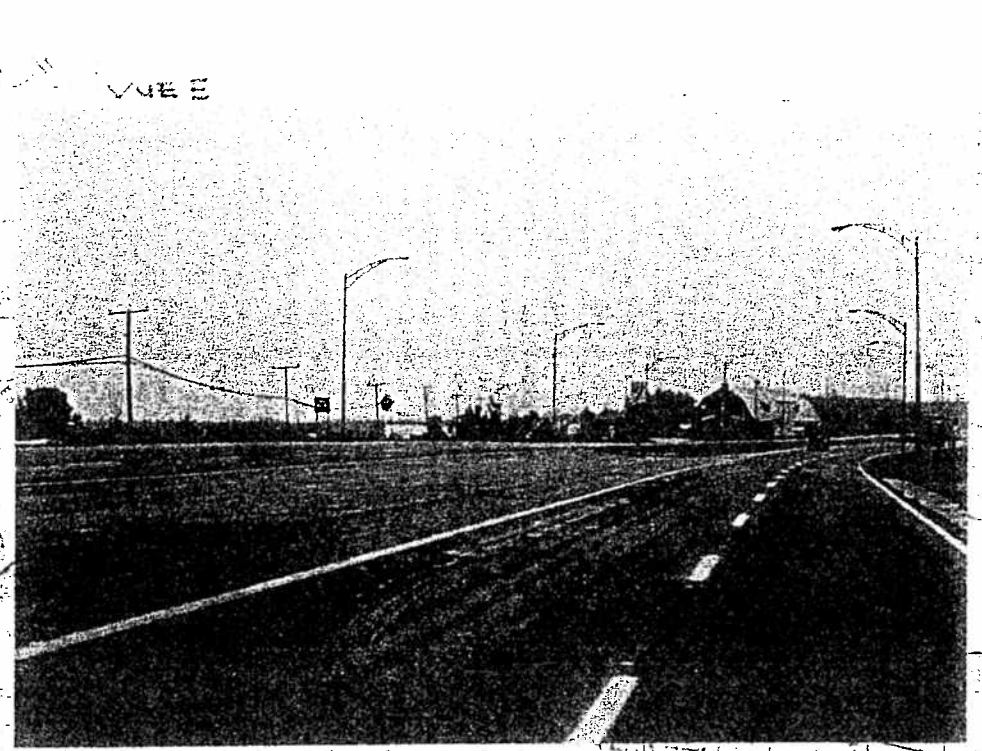
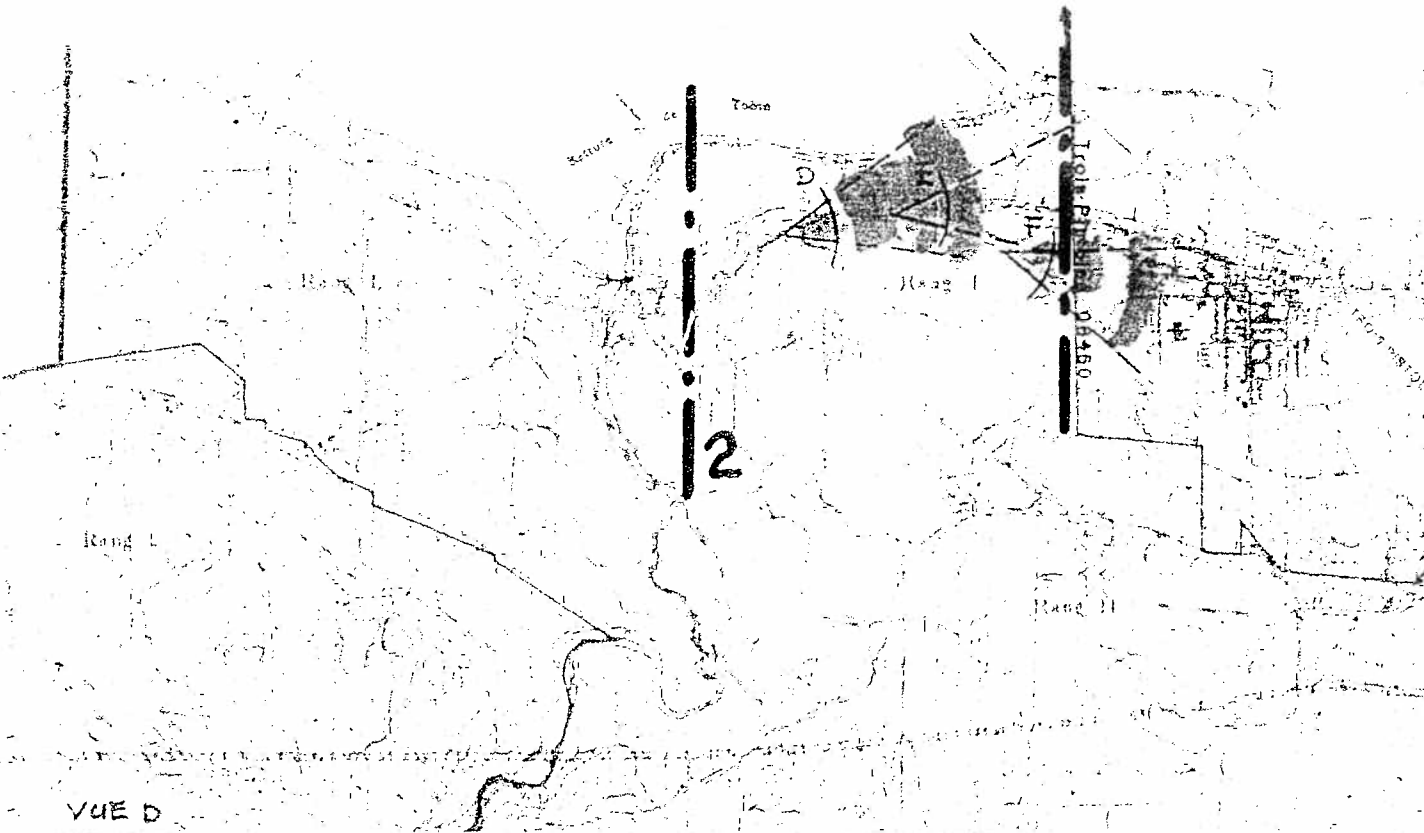
VUE C

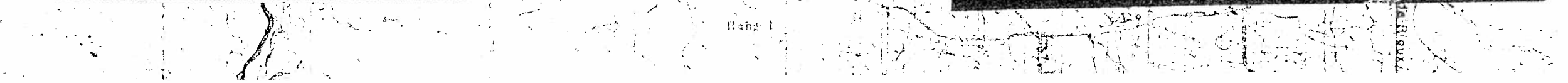
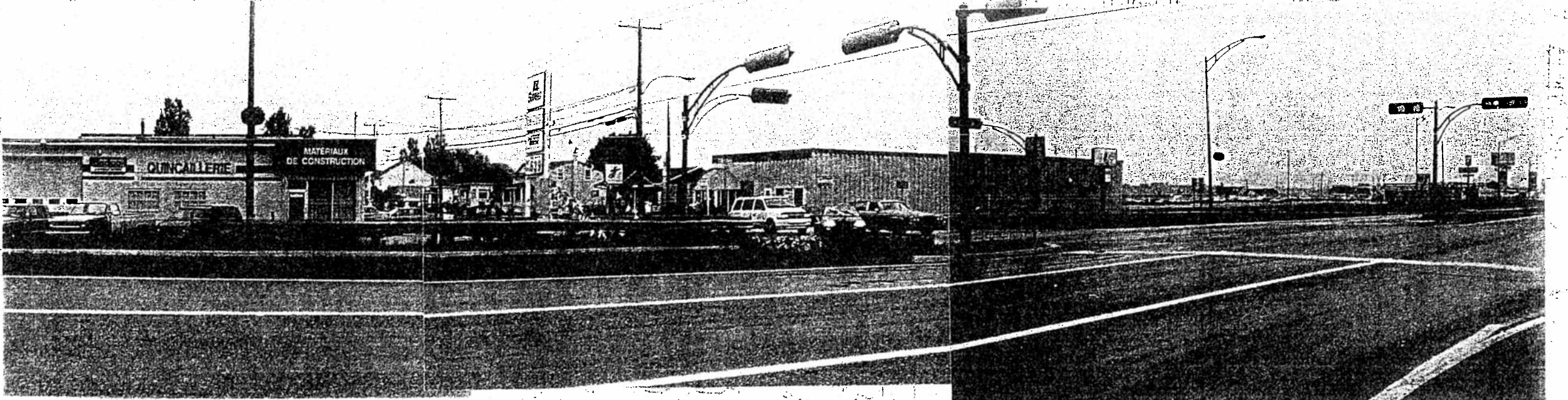
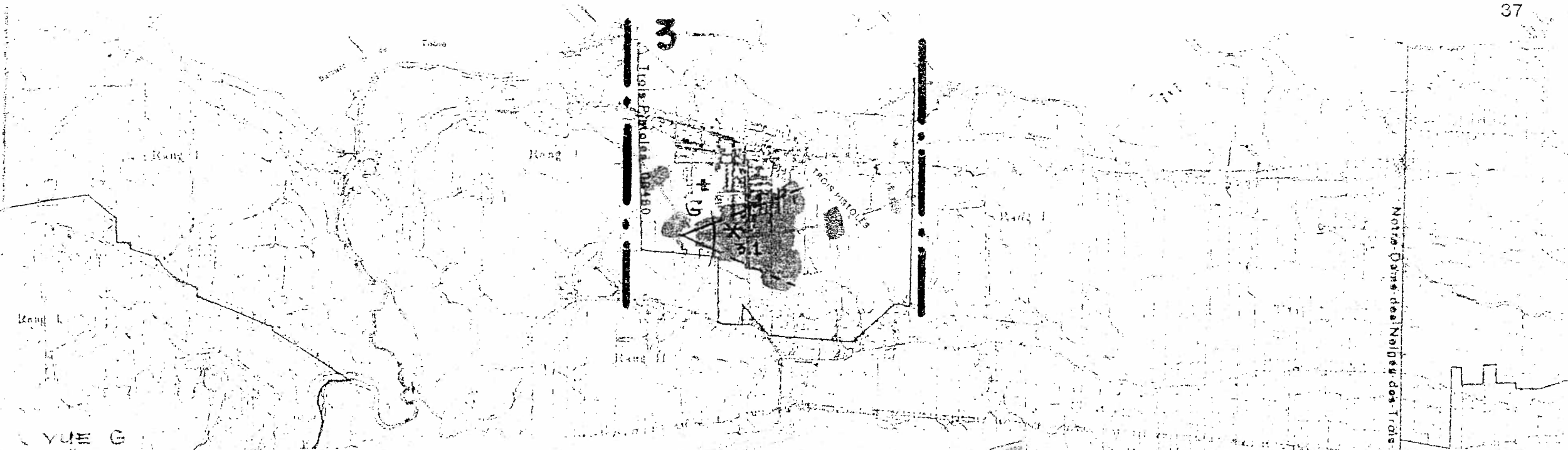


VUE A

VUE B

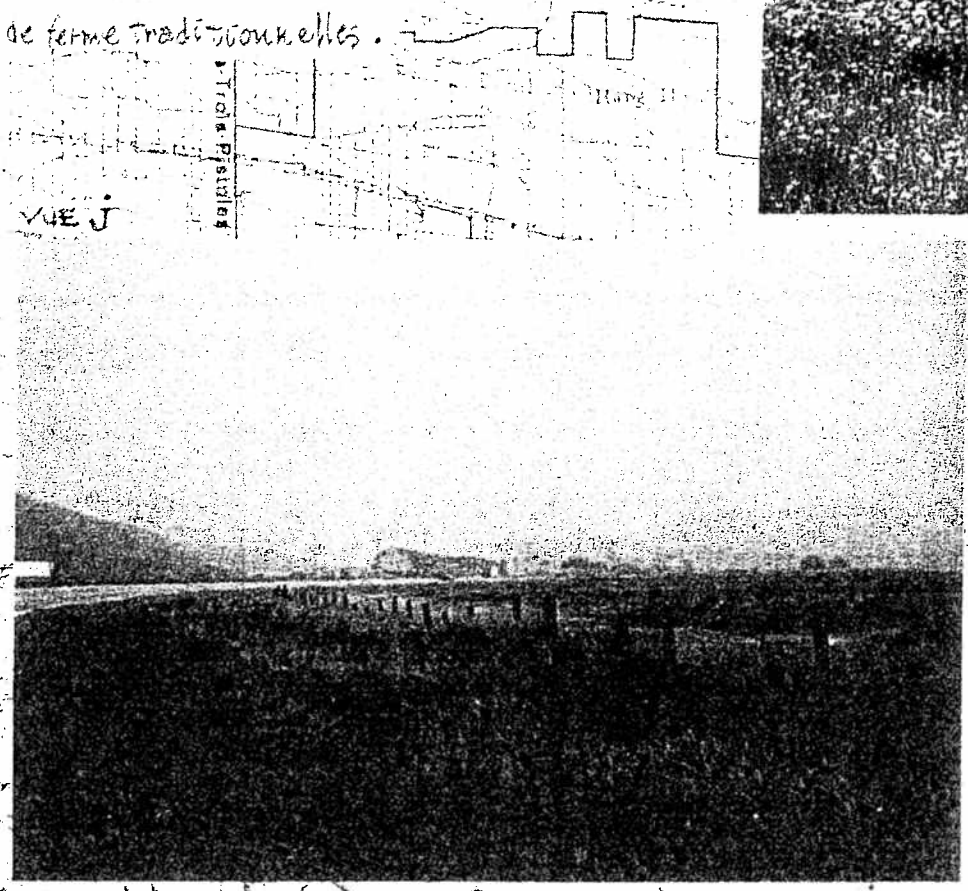
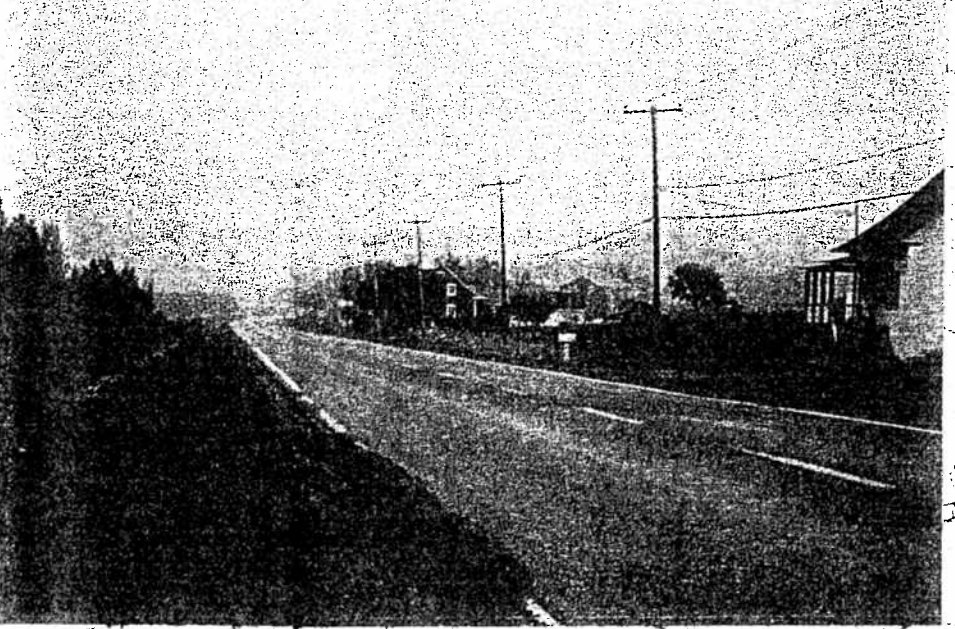








VUE H: un tronçon où l'on retrouve une succession de maisons de ferme traditionnelles.



VUE J

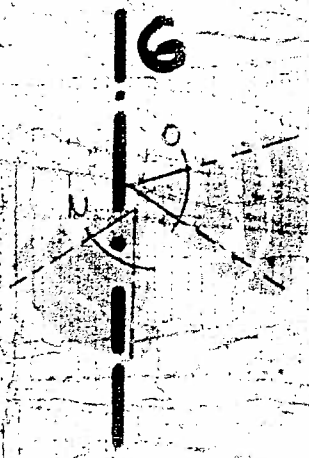
VUE I
 vue sur l'axe des R104 :
 exemple de percées visuelles
 qui offre le parcours de la route
 sur des hauteurs de la MRC
 LES BASQUES

Petit lac Saint-Mathieu

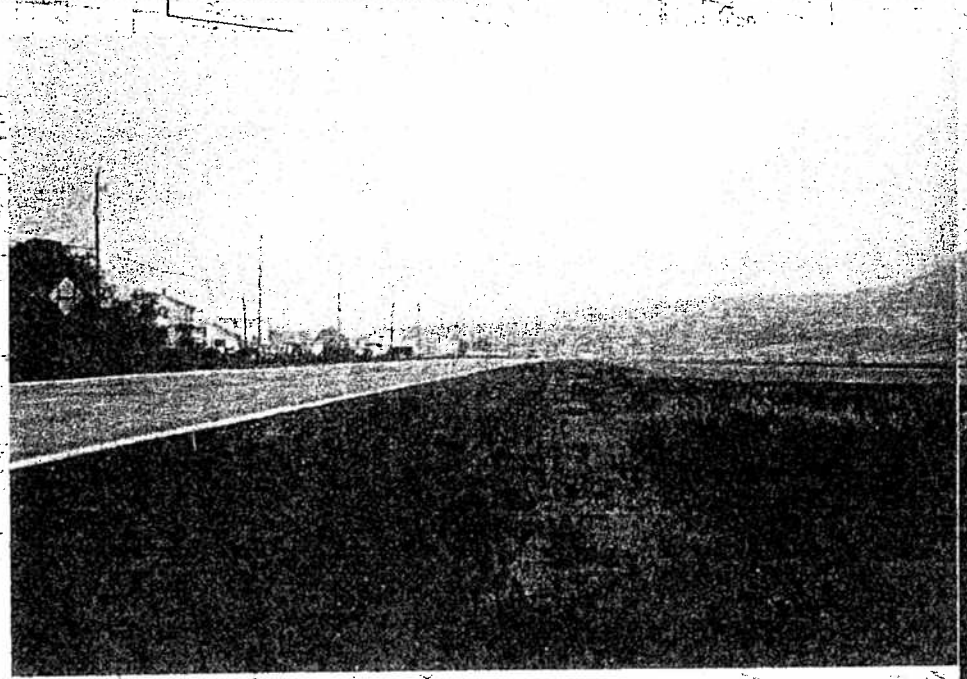




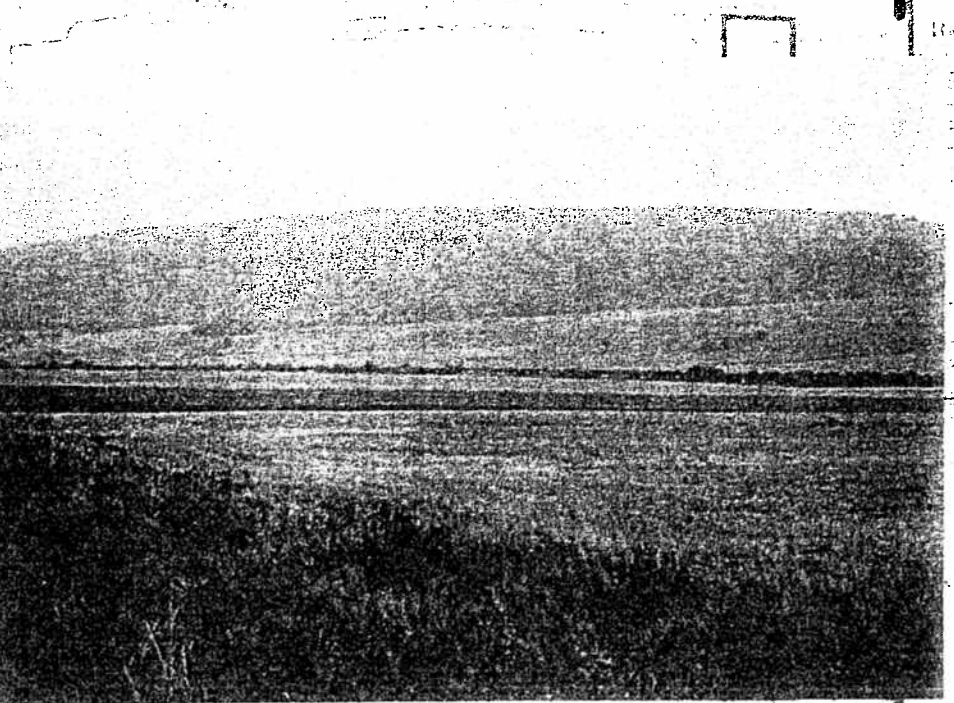
YUE H



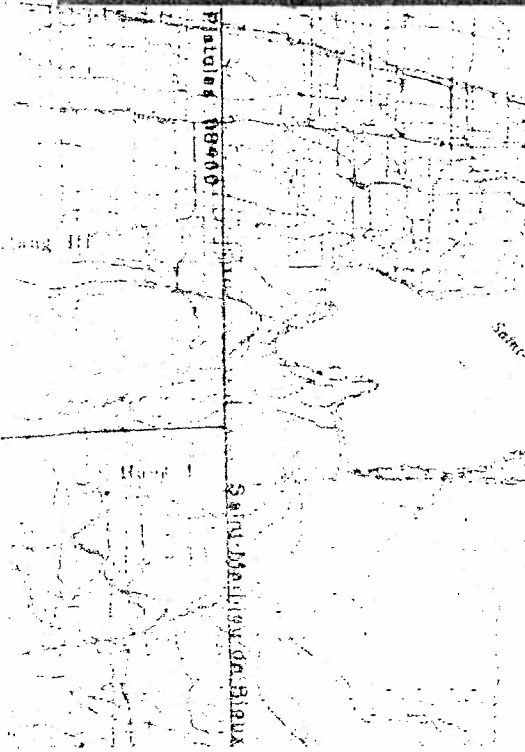
Hand 1



YUE O



Hand 2

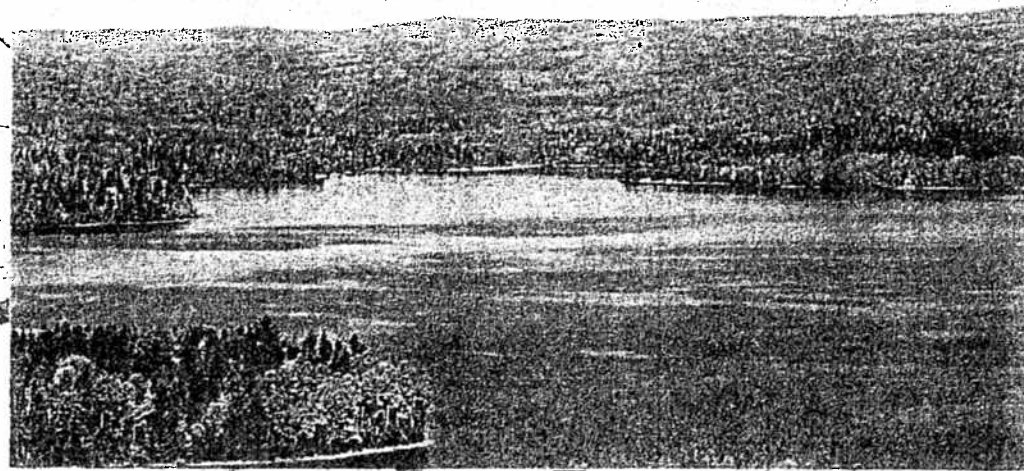
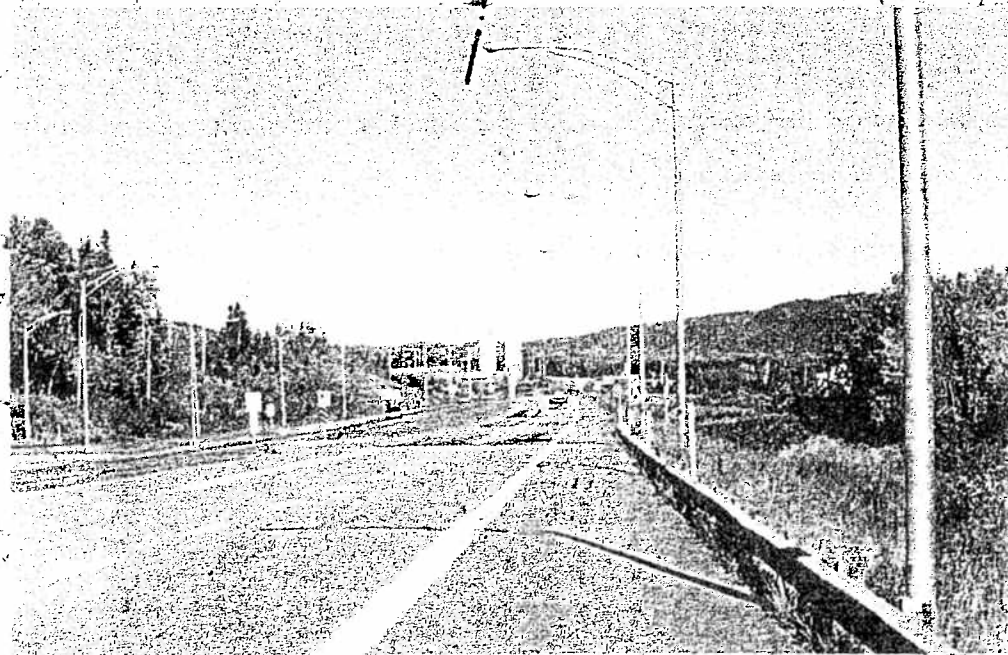


Plotted 08400

Saint-John's de Blau

MRC DE TÉMISCOUATA

La route 385 traverse la MRC de Témiscouata, elle plonge d'emblée le visiteur dans un paysage forestier constamment animé par une géographie montagneuse. L'agriculture y façonne aussi de larges panoramas, mais surtout, à mi-chemin du parcours, au coeur et au creux de ce pays, il y a le grand lac Témiscouata et trois petites villes comme accostées à égale distance sur sa berge ouest.



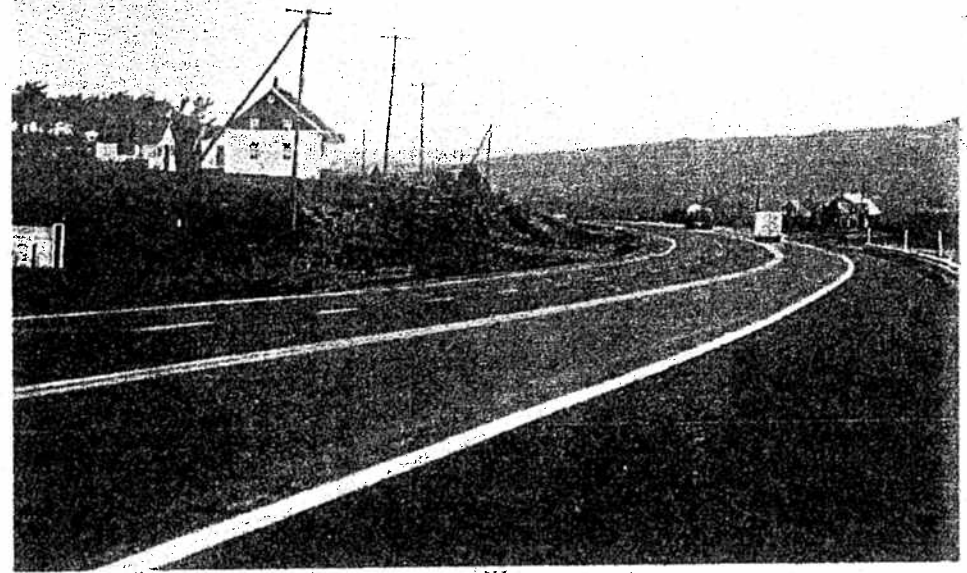
Rangée Nord-Est de Chemin de Téniscoune

Rang C

Rang D

Rang B

VUE A



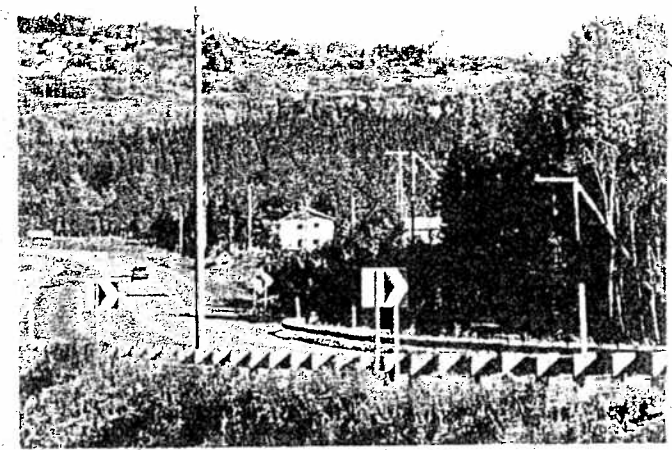
Rang C

Rang E

Rang XI

12

VUE B



Rang A

Rang B

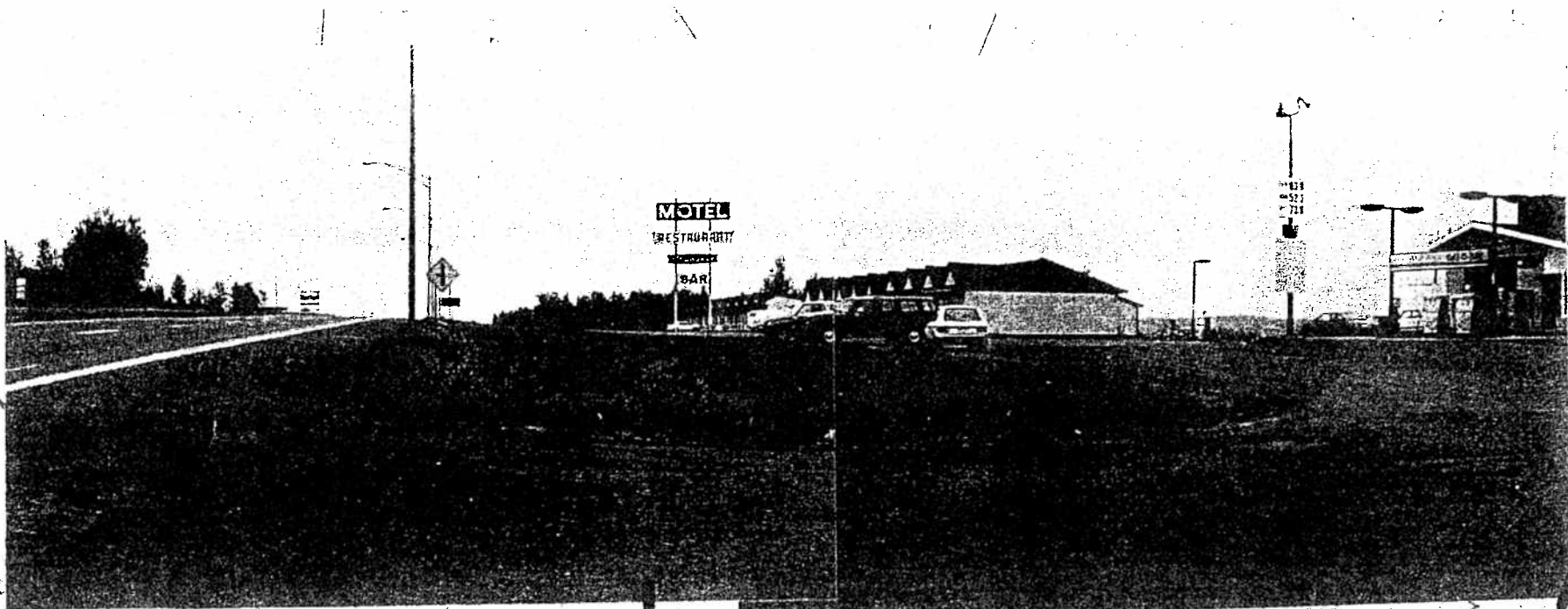
Rang B

Rang C

Rang C

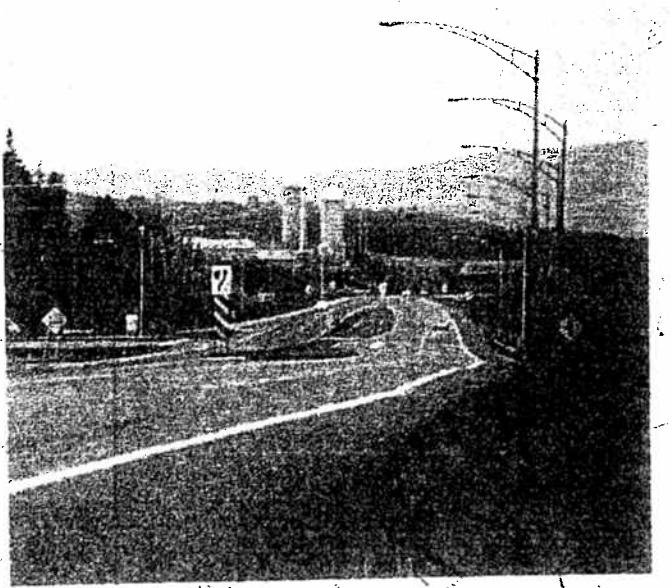
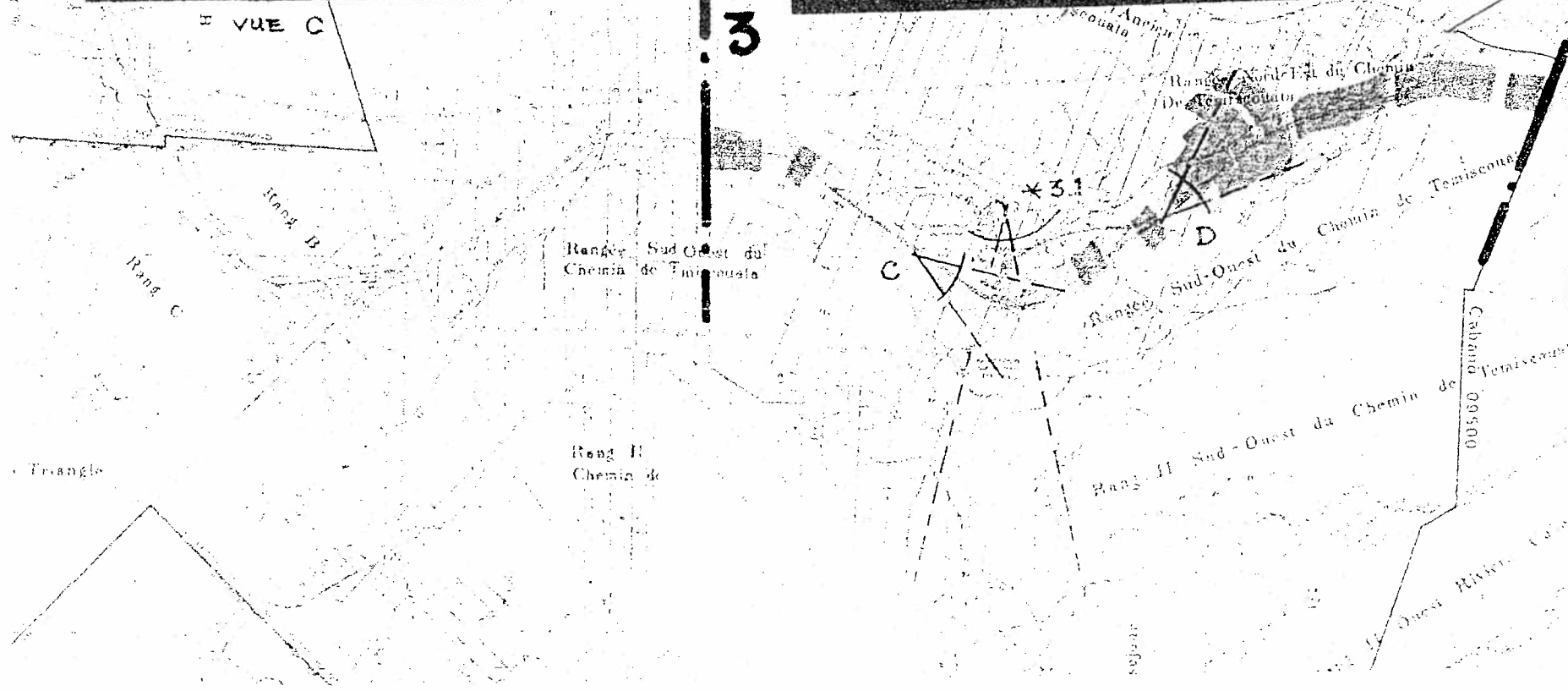
Rangée Chemin de

Rang D S Chemin de

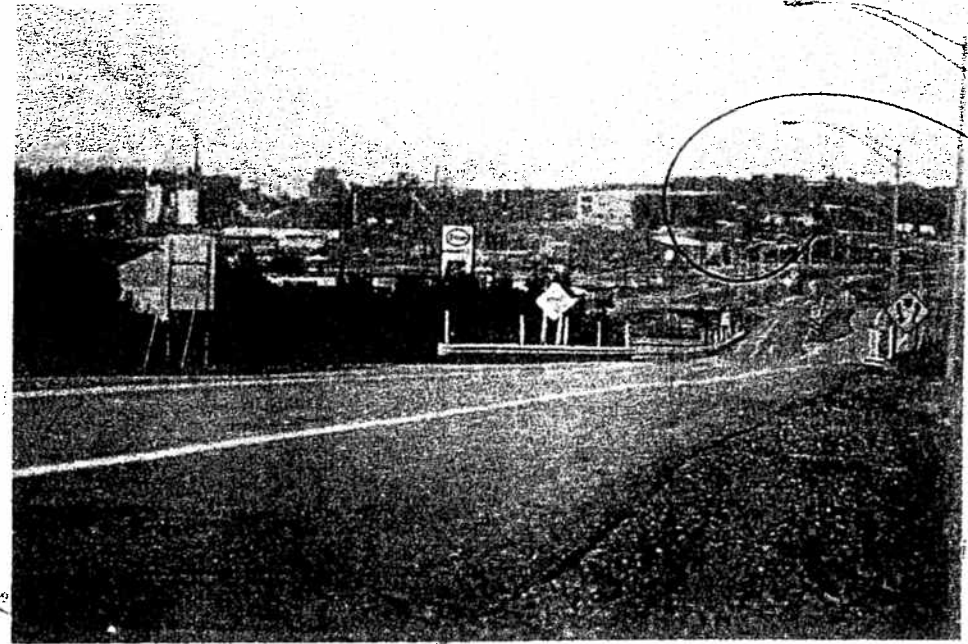


Saint-Jacques du Surocc 09450

Lac



Parc

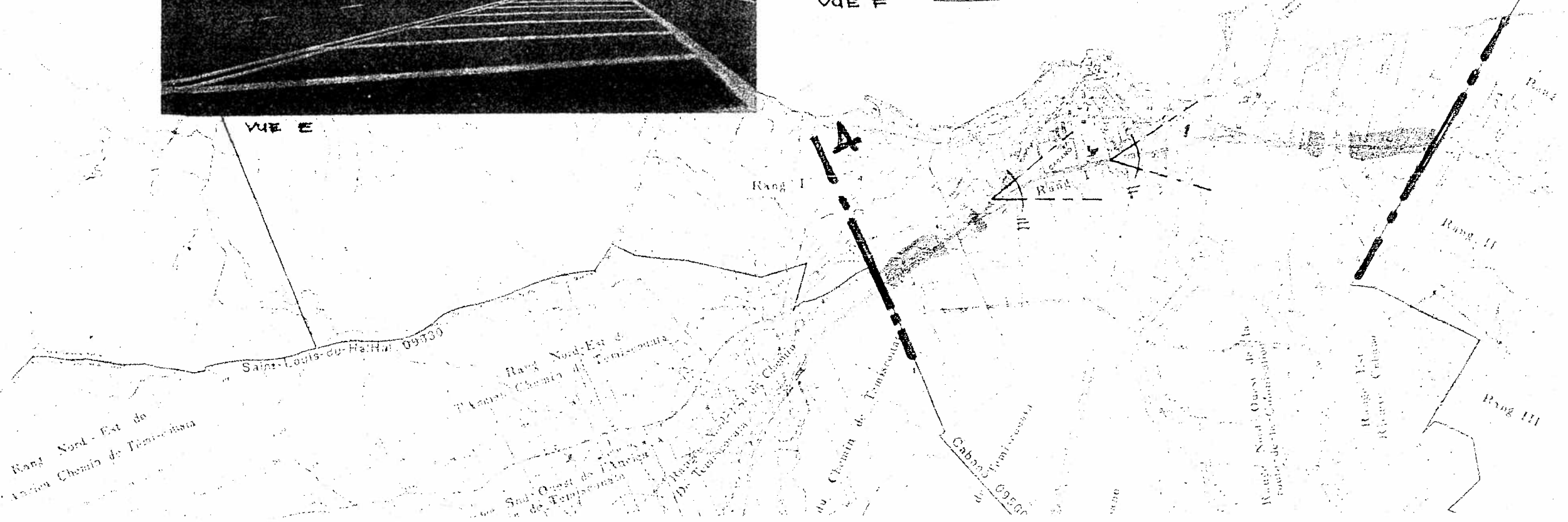


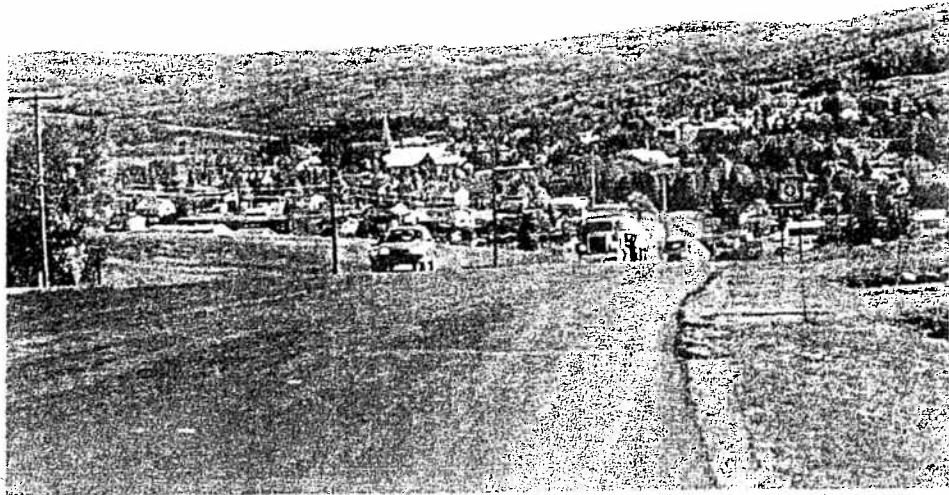
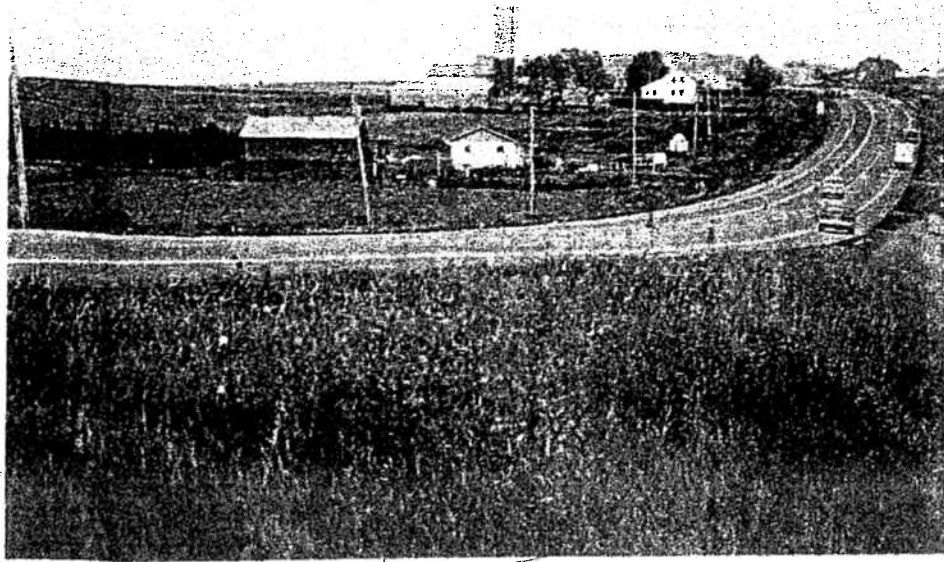
Miché

isconata

VUE E

A





Hand V. Surveys - Juste
Rang II
Int - Juste

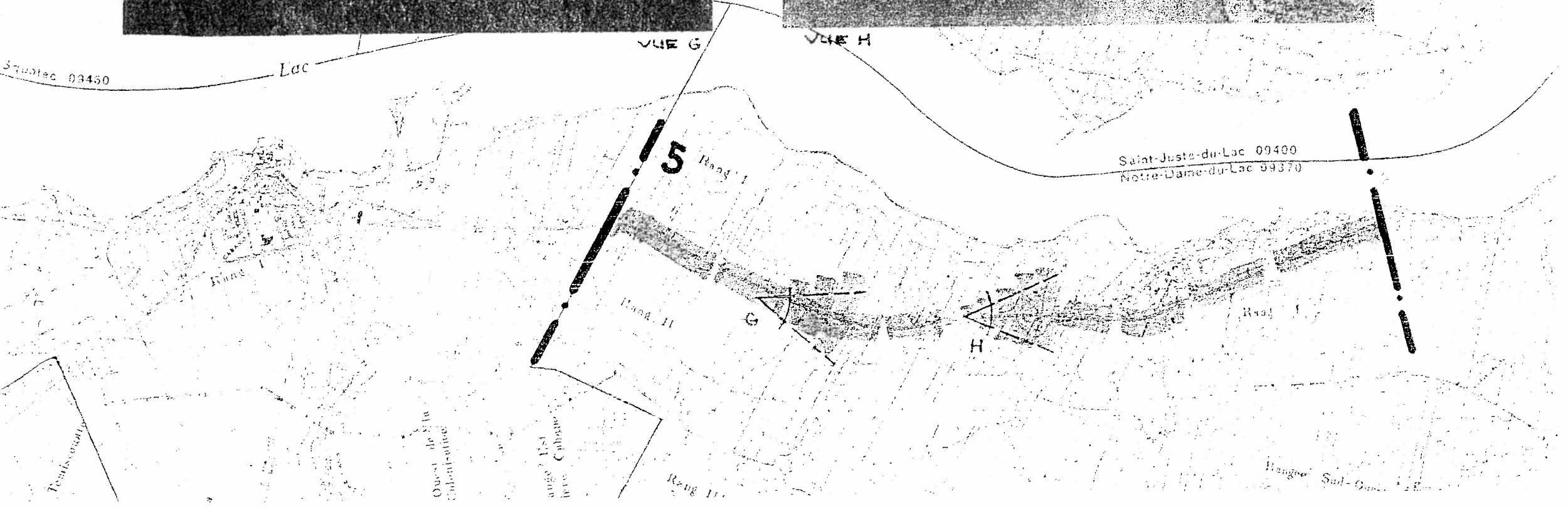
Squadec 03450

Lac

VUE G

VUE H

Saint-Juste-du-Lac 09400
Notre-Dame-du-Lac 99370



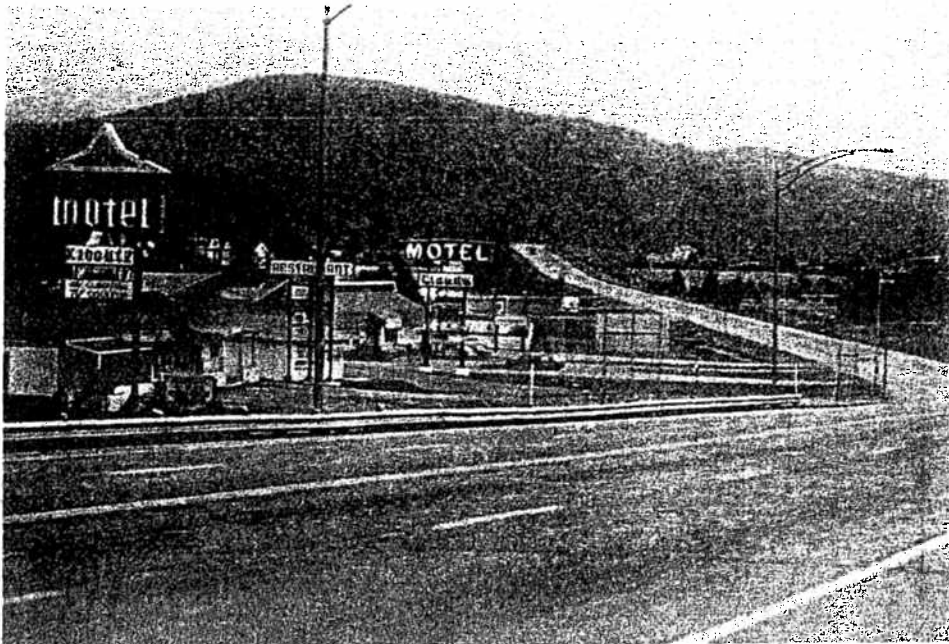
Travailleur

Ouest de la
Cantonnière

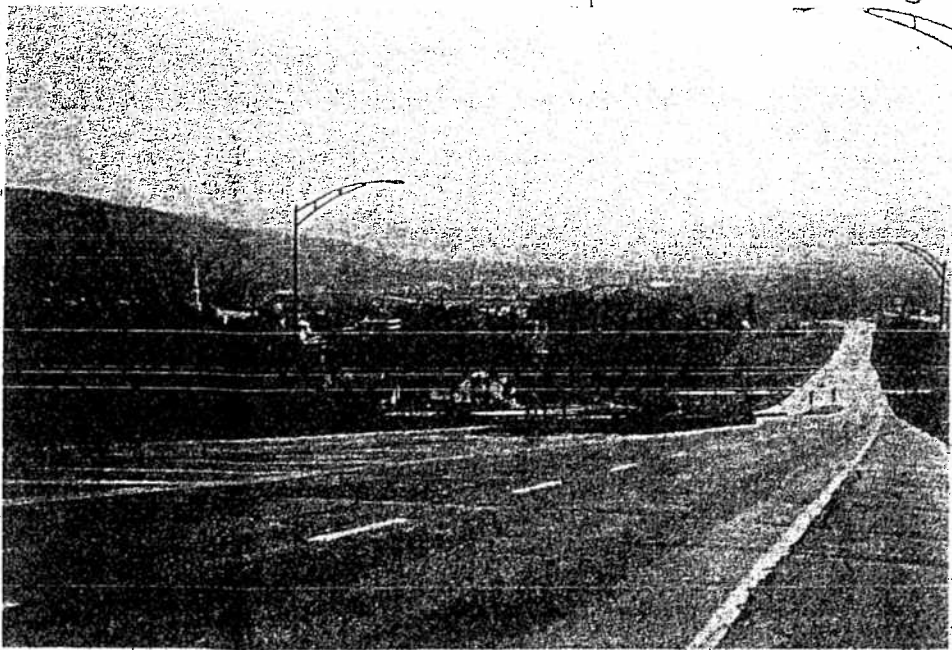
angle Est
de la
Cantonnière

Rang III

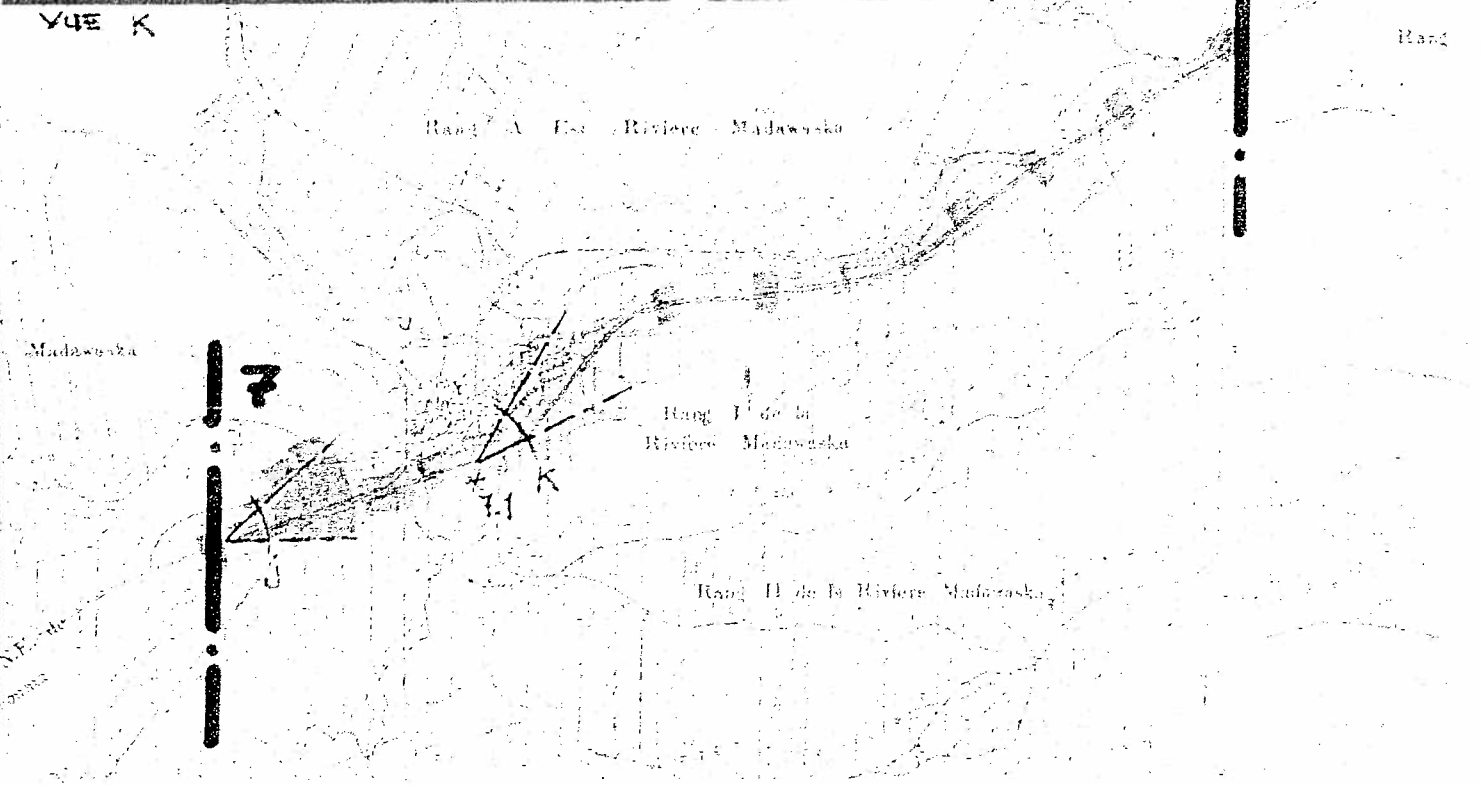
Rang IV
Sud-Ouest



VUE K



VUE J



Rang C Est Riviere Madawaska

Rang B Est Riviere Madawaska

Rang A Est Riviere Madawaska

de la Riviere Madawaska

Rang I de la Riviere Madawaska

Rang II de la Riviere Madawaska

Rang III de la Riviere Madawaska

1/4 au Concession N.E. de
chemin de Temiscouma

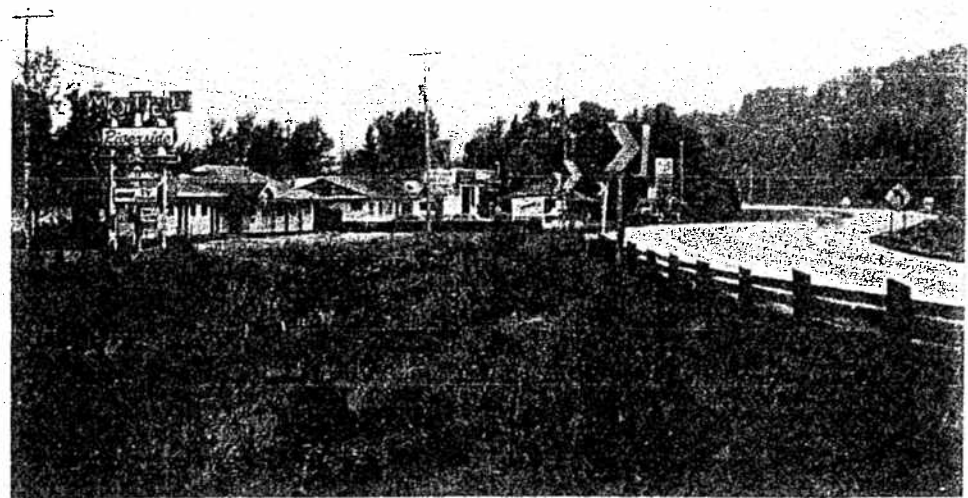
chemin Temiscouma

18

Rang I de la Riviere Madawaska

WE L

Rang II de la Riviere Madawaska



ARCHITECTURE, AFFICHAGE, SIGNALISATION

Quelques aspects de l'intégration au paysage

Plusieurs des éléments constitutifs du paysage, qu'il s'agisse d'architecture, d'aménagements paysagers ou d'interventions plus légères comme l'affichage, présentent des problèmes d'intégration à leur environnement immédiat, pas tant parce que leur réalisation n'a pas tenu compte des contraintes et potentiels habituels du site mais plutôt parce qu'un "certain esprit" n'aura pas présidé à leur conception.

Cet esprit, c'est celui qui prévaut lorsque l'on fait preuve d'égard au contexte, de respect des façons de faire traditionnelles, de réserve dans les milieux fragiles: c'est celui de l'intégration au paysage. Cet esprit pourrait donc souffler sur la conception architecturale et autres de sorte que, partout et toujours, sur un territoire caractéristique les interventions soient davantage pertinentes. Il serait donc utile de dégager un certain nombre de principes prévalant en plusieurs circonstances, sinon dans toutes, pour orienter l'intervention d'aménagement en général, de construction, de rénovation et de paysagement en particulier.

Architecture

Dans tout paysage, l'architecture constitue un élément d'impact majeur. Son intégration a longtemps été facilitée par deux phénomènes principaux produisant une grande unité du bâti, soit: le recours à des matériaux issus de l'environnement immédiat ainsi que l'emploi de techniques et l'usage de formes répétées et diffusées sur des territoires étendus. Ces éléments intégrateurs sont aujourd'hui disparus. Les matériaux, les formes et techniques

Comme pour l'architecture, sensibilisation et persuasion sont peut-être les meilleurs agents de changement pour un affichage plus approprié. Cependant, la réglementation municipale habituelle peut s'avérer utile pour contrôler le nombre et l'emplacement des affiches, et les objectifs et critères d'un règlement de PIA permettront de mieux promouvoir les éléments d'un affichage intégré aux bâtiments et lieux immédiats qu'il dessert ainsi qu'au paysage particulier d'un corridor touristique.

Signalisation

La signalisation routière constitue un cas particulier d'affichage et son impact mérite une attention dans le cadre de cette réflexion. Elle comporte deux fonctions principales, l'une reliée à l'information et l'orientation du voyageur, l'autre à la sécurité des déplacements et manoeuvres.

Dans l'un et l'autre cas, des impératifs d'uniformité, des exigences de codification et des contraintes de lecture et perception règlent les dimensions, les formes et couleurs de cette signalisation. Il n'est donc pas facile de modifier ces éléments pour les intégrer davantage aux circonstances du paysage. Peut-il en être autrement de l'emplacement, de la quantité et des supports de ce type d'affichage? L'emplacement et le nombre de panneaux peuvent certainement être influencés en introduisant des critères de meilleure intégration au contexte immédiat de leurs abords routiers ou à celui du grand paysage d'arrière-plan. Les supports de signalisation ont déjà la qualité d'être peu visibles (structure légère et de couleur discrète) mais ils gagneraient à être d'une conception plus raffinée (les matériaux sont de facture industrielle et les assemblages plutôt simplifiés) ainsi qu'à être mieux installés et entretenus.

Claude Michaud, arch.

MAM / DGUAT / SATM